



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Dutch 113641 A 1





La Civilité puérile

PAR

ÉRASME DE ROTTERDAM



LA
Civilité puérile

PAR
ÉRASME DE ROTTERDAM

Traduction nouvelle, texte Latin en regard

Précédée d'une Notice

Sur les Livres de Civilité

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE

PAR ALCIDE BONNEAU



PARIS
Isidore LISEUX, Éditeur
Rue Bonaparte, n^o 2
1877





DES LIVRES DE CIVILITÉ

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE

LA *Civilité puérile* évoque de lointains souvenirs d'école. Il y a peu d'hommes de trente à quarante ans qui n'aient eu pour premier livre, comme syllabaire et comme rudiment, cette petite plaquette cartonnée, de quinze ou vingt pages, commençant par un alphabet, continuant par un tableau des voyelles et des consonnes (on lisait *consonnantes* dans les exemplaires un peu anciens) et terminée par des préceptes de savoir-vivre. Dès qu'on pouvait épeler, on y apprenait à ne pas se moucher sur sa manche. Le tout était imprimé en gros caractères, qui passaient insensiblement de la lettre capitale au Romain et dont l'œil diminuait en proportion des progrès présumés de l'élève. Les générations précédentes

a.

avaient eu entre les mains à peu près le même livre, imprimé en caractères bizarres, qui étaient censés représenter l'écriture cursive : peut-être était-ce l'écriture du temps d'Alain Chartier ou de Jeanne d'Arc; il faut aujourd'hui, pour la déchiffrer, de forts paléographes, et elle devait constituer pour les enfants un supplice des plus raffinés.

« Je crois qu'il faut attribuer l'usage persistant de ce caractère, » dit M. Jérôme Pichon (*Du caractère dit de Civilité, dans les Mélanges de littérature et d'histoire de la Société des Bibliophiles Français, 1850*), « à l'utilité qu'il présente pour familiariser les jeunes enfants avec les anciennes écritures et les mettre ensuite à même de lire dans ce que les maîtres d'école appellent les *contrats*. » C'est possible; mais la mauvaise impression d'un livre laisse toujours dans l'esprit un préjugé fâcheux qui a beaucoup de peine à se dissiper, et cela dut aider considérablement au discrédit dans lequel finit par tomber la *Civilité puérile*. Il a fallu longtemps, près de deux siècles. Telle était l'autorité de ces petits manuels, qu'ils se perpétuaient d'âge en âge, sous leur atroce forme Gothique, sans qu'on osât y rien changer. On disait d'un homme qui commettait quel-

que balourdise : *Il n'a pas lu la Civilité puérile!* La seule innovation que l'on tenta, vers 1820, et encore pas dans toutes les villes, ce fut de substituer aux caractères *de Civilité*, reconnus enfin illisibles, des caractères ordinaires; le fond resta le même. Enfin on s'aperçut que les préceptes de savoir-vivre qu'ils contenaient étaient ou surannés ou absurdes, et on les proscrivit de l'enseignement scolaire. A peine aujourd'hui trouverait-on une *Civilité puérile* dans quelque école de village, tenue par les Frères des Écoles chrétiennes, qui la conservent encore par une sorte de fétichisme pour leur fondateur, J.-B. de La Salle, l'auteur le plus répandu des manuels de ce genre.

Le véritable auteur de la *Civilité puérile*, c'est Érasme. Cet esprit si caustique et si fin a été la mère Gigogne de ces ineptes petits livres qui, durant deux siècles, ont pullulé dans les écoles. Ils procèdent tous de lui, malgré leurs innombrables variétés, mais comme *alfana* venait d'*equus* dans l'épigramme du chevalier de Cailly, après avoir subi tant de métamorphoses en route, qu'il n'en restait pas une seule lettre. Une chose assez surprenante, c'est que personne, à notre connaissance du moins, ne se soit préoccupé

de cette filiation, qui est cependant facile à établir. Cela tient à ce que J.-B. de La Salle, qui emprunta beaucoup à Érasme, sans doute par l'intermédiaire d'un autre prêtre, Mathurin Cordier, et de vieilles traductions ou imitations Françaises, n'indiqua jamais le nom de l'auteur primitif, quoiqu'il ne l'ignorât pas; d'autre part, la *Civilitas morum puerilium* ne tient pas la première place dans l'œuvre du grand écrivain, et elle a toujours été un peu négligée. Ceux-mêmes qui se sont le plus scrupuleusement occupés de la vie et des travaux d'Érasme, comme Désiré Nisard dans ses *Études sur la Renaissance*, l'ont tout à fait passée sous silence; d'autres se sont bornés à la citer, sans songer à la rapprocher des livres similaires infiniment plus connus et à déterminer les emprunts qui pouvaient lui avoir été faits. C'est un manque de curiosité dont il y a lieu d'être surpris; essayons d'y suppléer de notre mieux.

Érasme composa ce traité vers la fin de sa carrière, en 1530, pour un jeune enfant qu'il affectionnait (1). Son ton est paternel, avec

(1) Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Veere, et petit-fils d'Anne de Borsselen, marquise de Nassau. Cette dame avait été l'affectueuse protectrice d'Érasme, dans sa jeunesse : elle lui avait

une pointe de bonne humeur et d'enjouement que ses plagiaires ont lourdement émoussée. Ce qui dut séduire le clergé, qui de bonne heure adopta son livre, sans en nommer ni en remercier l'auteur, c'est qu'il s'y montre dévot, un peu bigot même ; aux genuflexions qu'il exige quand passe un Religieux, on a peine à reconnaître le satirique hardi du *Repas maigre* et de tant de bonnes plaisanteries sur les Franciscains. Mais ses deux principaux imitateurs, Mathurin Cordier et J.-B. de La Salle, ont tellement abusé de ces menus suffrages de dévotion, que, par com-

fait une pension de cent florins pour qu'il pût étudier la théologie à Paris et elle lui continua longtemps ses libéralités. Érasme écrivit pour son fils, Adolphe, prince de Veere, le traité intitulé : *Oratio de virtute amplectenda*, une de ses premières œuvres ; il dédia plus tard à l'un de ses petits-fils, Maximilien de Bourgogne, le dialogue : *De recta Latini Græcique sermonis pronuntiatione*, auquel il fait allusion dans sa préface, et à l'autre le *De Civilitate morum puerilium*. Parmi ses lettres, on en rencontre un grand nombre adressées à Anne de Borsselen. — Veere, dans l'île de Walcheren, était au xvii^e siècle un des ports fortifiés les plus importants de la Zélande. Cette ville fut apportée en dot, avec la principauté qui en dépendait, par Anne de Borsselen à son mari, Philippe de Bourgogne, fils de l'un des nombreux bâtards du duc Philippe le Bon.

paraison, Érasme en semble sobre. Telle qu'elle est, sauf quelques prescriptions que les changements d'usages ont fait tomber en désuétude, sa *Civilité puérile* pourrait encore servir aujourd'hui; c'est l'œuvre d'un esprit délicat, et son seul tort est d'avoir été le point de départ des autres.

En revanche, Érasme avait-il eu des modèles? C'est plus que douteux; il paraît être le premier qui ait eu l'idée de recueillir avec ordre et méthode les préceptes de bienséance qui lui semblaient les plus convenables, et d'en faire un tout.

Évidemment, il n'inventait pas le savoir-vivre et bien avant lui on en avait posé les règles générales. Cette sorte de littérature pédagogique était cultivée depuis l'antiquité Grecque. Sans parler des préceptes de tempérance, de sobriété, de sociabilité que l'on peut trouver dans les poètes gnomiques, dans les *Vers dorés* de Solon et de Pythagore, dans Théognis, dans Phocylide, un ou deux chapitres du *De officiis*, de Cicéron, et le traité de *l'Éducation de la jeunesse*, de Plutarque, lui fournissaient une suite de maximes identiques à quelques-unes des siennes et que ses anciens éditeurs du xvi^e et du xvii^e siècle en ont rapprochées; il en a puisé

d'autres, touchant l'hygiène, dans les fameux distiques de l'*École de Salerne*, si répandus au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance, dont tant d'aphorismes sont passés en proverbes ; un manuel du même genre, *Disticha de moribus, ad filium*, composé à une époque incertaine, probablement sous les Antonins, par un stoïcien, Dyonisius Caton, mais qu'on ne manquait pas d'attribuer anciennement au vieux Caton le Censeur, était également entre les mains de tous les écoliers. Manuscrit aux XIII^e et XIV^e siècles, imprimé un grand nombre de fois à la fin du XV^e et au XVI^e (Érasme lui-même en a fait deux éditions, Strasbourg, 1519, et Bâle, 1520, in-4°), augmenté d'abondants commentaires par Philippe de Bergame, traduit en vers Grecs par Planude, le *Caton* paraît avoir joué longtemps le rôle que jouèrent plus tard la *Civilité* d'Érasme et ses innombrables contrefaçons. François Habert le mit en vers Français : *Les Quatre livres de Caton, pour la doctrine de la jeunesse*, par F. H. A Paris, de l'Imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Saint-Jacques, à l'Escrevisse, 1559 ; et ces *Distiques moraux*, à cause de la similitude du sujet, ont été souvent imprimés à la suite de la *Civile honesteté* de Mathurin Cordier

imitation lointaine de l'œuvre d'Érasme. Enfin, divers autres ouvrages, qui n'ont pas le même caractère de livres d'écoliers, traitaient aussi de la décence des manières et du bon ton ; tels sont, en Espagnol, *El libro del infante*, recueil de préceptes religieux et moraux composé au xiv^e siècle par le prince don Juan Manuel ; en Latin, le traité *De educatione liberorum et eorum claris moribus libri sex*, de Maffeo Vegio (Milan, 1491, et Paris, 1511, in-4°) réuni dans une troisième édition (Bâle, 1541, in-8°) à d'autres opuscules sur le même sujet, qu'Érasme devait connaître ; enfin en Français, le *Doctrinal du temps présent*, du vieux poète Pierre Michault (Bruges, 1466, in-fol.), plus connu sous le titre de *Doctrinal de court* (1), curieux

(1) Le *Doctrinal de court, par lequel on peut être clerc sans aller à l'école* (Genève, 1522, pet. in-4° Goth. avec fig.). P. Michault feint de composer un manuel du bon ton ; il recommande, par exemple, aux fils de bonne maison, la *variance des habits* et les invite à en changer le plus souvent possible. Il veut qu'ils aient chaque jour un vêtement de couleur différente. Aujourd'hui une robe longue, demain une robe courte, tantôt des souliers carrés, tantôt des souliers pointus. Il veut également qu'on ne porte ses habits qu'une seule fois, qu'on les reçoive le matin du tailleur et qu'on en fasse cadeau le soir. L'auteur de l'art. *Costume* dans le *Diction-*

ouvrage dans lequel l'auteur, sous une forme satirique, reprend la plupart des usages de son temps.

Érasme n'en est pas moins le premier qui ait traité la matière d'une façon spéciale et complète; aucun des auteurs que nous venons de citer n'avait envisagé la civilité ou, si l'on veut, la bienséance, comme pouvant faire l'objet d'une étude distincte; ils en avaient formulé çà et là quelques préceptes qui se rattachaient naturellement à l'éducation, à la morale, à la mode ou à l'hygiène. Aussi Érasme croit-il devoir s'excuser, s'il traite à fond cette partie infime et négligée de la philosophie, en disant que les bonnes mœurs se reflètent dans la politesse des manières, que la rectitude appliquée aux gestes, aux actes usuels, aux façons d'être avec ses égaux ou ses supérieurs, manifeste aussi l'équilibre des facultés, la netteté du jugement et que,

nair Larousse, article bien fait du reste, a pris cela au pied de la lettre et s'est extasié sur les exigences du bon ton au XVI^e siècle. Michault se moquait des élégants de son époque et ses conseils sont tout ironiques; il voulait en venir par la plaisanterie au même but qu'Érasme dans son chapitre *Du Vêtement*.

b

par conséquent, il n'est pas indigne d'un philosophe de s'occuper de ces détails en apparence indifférents. Il ne s'appuie sur aucune autorité antérieure et ne prend guère conseil que de son propre goût et du bon sens. On pourrait même aller plus loin et dire que, non content de né presque rien devoir à ses devanciers, il a moins mis en maxime les règles du savoir-vivre de son temps que spirituellement critiqué ses contemporains, en prescrivant tout le contraire de ce qu'il voyait faire autour de lui. Il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer l'un de ces colloques, celui qui est intitulé *Diversoria* (Auberges), avec les règles qu'il donne dans sa *Civilité*. On y voit que sa délicatesse était fort en avance sur les mœurs de son époque, grâce à une sensibilité toute particulière qu'on devait alors trouver excessive. Lui qui était souffreteux de sa nature, qui ne pouvait supporter une mauvaise odeur, la saleté d'un voisin mal vêtu, une haleine un peu forte, que la vue d'un crachat étalé par terre indisposait sérieusement, il consigne avec désespoir, dans ses notes de voyage, tous les déboires qu'il éprouve dès qu'il est obligé de vivre en dehors de chez lui. On lui parle dans la figure

en lui envoyant au nez des bouffées d'ail, on crache partout, on fait sécher au poêle des vêtements mouillés et toute la salle en est empuantie ; il y en a qui nettoient leurs bottes à table, tout le monde trempe son pain dans le plat, mord à belles dents et recommence le manège jusqu'à épuisement de la sauce ; si un plat circule, chacun se jette sur le meilleur morceau, sans se soucier de son voisin ; les uns se grattent la tête, d'autres épongent leur front ruisselant de sueur ; la nappe est si sale, qu'on dirait une voile de navire fatiguée de longs voyages. Érasme en a mal au cœur et l'appétit coupé pour huit jours. Sans doute, ce qu'il retrace là ce sont des mœurs d'auberge, des mœurs de table d'hôte, comme on dirait maintenant ; raison de plus pour y chercher le niveau moyen de la politesse à son époque, et ce niveau ne paraît pas élevé. La *Civilité puérile*, quoique écrite beaucoup plus tard que ce dialogue, semble une critique calculée de ces grossiers usages dont Érasme avait eu à se plaindre toute sa vie ; il y formule ses *desiderata* (1), bien

(1) Il les avait déjà formulés, en passant, dans divers autres de ses ouvrages. Un de ses colloques,

modestes après tout, et nombre de gens pensaient probablement comme lui, sans en rien dire, car à peine son petit livre eut-il paru qu'il se répandit rapidement dans toute l'Europe et jouit d'une vogue prodigieuse.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis l'apparition de l'ouvrage à Bâle en 1530, qu'il était déjà réimprimé à Londres avec une traduction Anglaise en regard (W. de Worde, 1532, in-16); la traduction est de Robert Whytington. Mais c'est en France que la *Civilitas morum puerilium* fut surtout goûtée; elle y devint rapidement, dans son texte Latin, un livre familier aux élèves des collèges et, dans ses traductions ou imitations Françaises, un manuel d'écolier destiné aux tout petits enfants. A partir de 1537, les traductions se succédèrent pour ainsi dire sans interruption. La première est celle de Saliat : *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfans dès leur commencement, avec un petit Traité de la civilité puérile et honneste, le tout traduit nouvellement de Latin en François, par*

Pietas puerilis, renferme quelques-unes des maximes qu'il a exposées plus complètement dans la *Civilité puérile*; il y revient encore dans ses *Monita pædagogica*.

P. Saliat (Paris, Simon Colines, 1537). D'après Du Verdier, le même ouvrage fut réimprimé l'année suivante sous le titre de : *l'Entrée de la jeunesse au temple de l'Honneur*. Brunet conjecture que la *Déclamation, contenant la manière de bien instruire les enfans*, était traduite du *De liberis bene instituendis*, de Sadolet, et la *Civilité puérile*, d'Érasme; mais les deux ouvrages pouvaient être traduits d'Érasme, puisque celui-ci, peu de temps avant la *Civilité*, avait composé un traité *De pueris ad virtutem et litteras liberaliter instituendis* (1529), qui devait être plus répandu que l'ouvrage de Sadolet, car il est souvent cité dans les manuels pédagogiques du temps. Vint ensuite : *La Civilité puérile, distribuée par petitx chapitres et sommaires, à laquelle avons adjousté la Discipline et Institution des enfans, traduitx par Jehan Louveau. En Anvers, chez Jehan Bellers, à l'enseigne du Faucon, l'an 1559.* « Ce volume, dit Brunet, est imprimé en caractères cursifs imitant parfaitement l'écriture Française en usage au milieu du xvi^e siècle. C'est, à ce qu'il paraît, la réimpression de la *Civilité puérile*, traduite d'Érasme (Lyon, Jean de Tournes, 1569, in-16), que cite Du Ver-

b.

dier à l'art. Jehan Louveau. » Il existe très-peu d'exemplaires de ce petit livre; celui que décrivait Brunet, et c'était le seul qu'il eût jamais vu, appartenait à M. L. de Laborde. Nous n'avons pu rencontrer ni la *Civilité* de Saliat, ni celle de Jehan Louveau; mais ce dernier était un traducteur assez exact, comme on peut en juger par ses *Facétieuses Nuits du seigneur Straparole*; nous conjecturons qu'un certain nombre de *Civilités* parues postérieurement, anonymes ou sous différents noms, et qui se rapprochent le plus du texte d'Érasme, ont pu être imitées de la sienne. La même année, en 1559, deux célèbres imprimeurs Parisiens associés, Danfrie et Breton, édifièrent une *Civile honesteté pour les enfans, avec la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et escrire qu'avons mise au commencement* (A Paris, de l'imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Saint-Jacques, à l'Escrevisse, 1559), qui n'est autre que la *Civilité puérile et honeste* de Mathurin Cordier, si souvent réimprimée et dont une édition parut sous ce titre : *Miroir de la Jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie.* (Poitiers, 1559, in-16.)

Mathurin Cordier s'est évidemment inspiré d'Érasme ; cela se voit, rien que dans la division de l'ouvrage et dans les titres des sept chapitres qui le composent : *De la face ; Du corps et de sa contenance ; Des habits ou accoutremens ; De la table ; Des rencontres, recueils et contenance en parlant ; Du jeu ; De la chambre.* L'ordonnance est la même, les préceptes sont identiques, et cependant c'est plutôt un travestissement qu'une traduction d'Érasme. A peine y retrouve-t-on de temps en temps une phrase qui ait conservé l'empreinte du texte Latin, de ce style savoureux et pittoresque à l'aide duquel Érasme donne de l'intérêt à des détails infimes. En voici deux chapitres qui permettront de comparer ; on verra que Cordier mêle au hasard toutes sortes de préceptes qui, dans Érasme, ont un ordre logique, et que souvent, à des conseils très-judicieux, il substitue de véritables pauvretés.

DU CORPS ET DE SA CONTENANCE

L'enfant ne doyt point baisser la teste entre les deux espauls, car c'est signe de paresse : ne se renverser aussi, car c'est signe d'arrogance, mais se doyt tenir

droict et sans effort, car cela ha bonne grace. Et ne faut point aussi que sa teste panche d'un costé ne d'autre, dessus son corps, à la mode des hypocrites, si ce n'est que le propos ou chose semblable requiert telles contenance et gestes. Il faut que l'enfant tienne ses espauls avec un juste contrepoix, sans en hausser l'une et baisser l'autre sans aucune modestie ny honesteté.

Il n'est guère bien séant à un jeusne enfant de tenir les bras au sein ny en croix l'un sur l'autre, car c'est signe de paresse, ne de les tenir derrière le dos, car cela donne à penser qu'il soyt ou larron, ou paresseux, ou tenant quelque chose en la main qu'il ne veut point qu'on voye.

Aucuns trouvent beau de tenir une main au costé et présenter le coude à costé, à la mode des souldats, mais cela n'est point bien séant à un enfant.

Il est fort honeste à un petit enfant de ne manier point ses parties honteuses, mesme quand la nécessité le requerra et qu'il sera seul, qu'avec honte et vergogne : car cela dénote grande pudicité et honesteté. Et quand il luy faut qu'il rende son urine, il se doyt séparer et tirer à part que nul ne le voye,

ou, pour le moins, faut qu'il y procède le plus secrètement et modestement qu'il pourra, sans toute fois la retenir si longtems que cela luy puisse engendrer la pierre.

Il faut que, quand l'enfant sera assis, qu'il tienne ses genoux joints et les pieds aussi, et non point ouverts et estallés, car cela n'est point modeste. Et, quand il sera droyt, il lui sera bienséant de les tenir moyennement ouverts. Il n'est point honeste qu'estant assis il tienne un genouil sur l'autre et les jambes en croix, ne qu'estant debout il tienne ses jambes serrées et les bras croysés, car c'est le propre de ceux qui sont pensifs.

Il ne faut point que l'enfant bransle les jambes estant assis, comme les fols, ne qu'il fasse un tas de frétillemens de mains qui démontrent que l'entendement est peu sain et entier.

Il y a plusieurs façons de faire la reverence, selon les pays où l'on se trouve et les coutumes d'iceux; mais les François ployent seulement le genouil droyt, se tenant autrement plus tost droycts que enclinés, avec un doux contournement et mouvement du corps: et ostant le bonet de la main droyte, le tenant ouvert par le devant, l'abaissent au mesme costé droyt.

Après, s'il faut faire plusieurs reverences, tenant toujours bas le bonet, dressant la jambe droite pour la reverence de la gauche en la mesme sorte qu'ilz ont fait de la droite, et ainsi de l'une et puis de l'autre, autant qu'il en sera de besoin et selon que le personnage à qui on s'adressera et le propos ou recueil le requerront.

Il faut que l'alleure de l'enfant soit asseurée, droite et par pas de médiocre grandeur, et non point comme rompue et feinte, car c'est le propre des gens efféminés et de nul courage; ne trop hastée, comme celle des gens furieux ou impatientes; ne versante ou chancellante d'un costé et d'autre, car cela donne à penser qu'on soit verollé ou infecté de quelque telle maladie; ne par des grands pas, qui signifient prodigalité et arrogance; ne par trop petits, qui signifient avarice et chicheté, mais mediocres et de mesme poursuivie toujours d'un mesme train.

.

DE LA CHAMBRE

L'enfant se doit porter si modestement et paisiblement en la chambre que nul n'ait occa-

sion de se plaindre de luy : sachant que c'est le lieu pour estudier, pour poursuivre sa vacation et pour profiter en icelle. Ce qu'il ne pourroit faire, s'il y faisoit des bruitz et des insolences. Parquoy il faut qu'il use de tout silence, simplisse et honesteté. S'il s'habille le matin en se levant ou en se couchant le soir se deshaille, il se doit garder de montrer ses parties honteuses, et, en dormant la nuit (s'il couche avec quelque compaignon), il se doit garder de le molester et de le découvrir en se tournant. Il ne se doit point coucher à l'envers, ne au contraire la face contre le lict, mais de costé pour ce que cela est plus sain (1).

Le matin, après avoir esté à ses affaires, il se doit peigner et puis laver les mains, les yeux et la bouche avec d'eau nette et fresche. Après cela, premier que d'estudier ou faire quelque autre chose, il ne sera point si ingrat qu'il ne recognoysse la grace que Dieu lui a faict de passer la nuit en repos et sans danger, et pourtant luy en doit rendre grace et le prier qu'il luy

(1) Ce dernier précepte, qui ne se trouve pas dans la *Civilitas morum puerilium*, est emprunté à un autre traité d'Érasme, les *Monita pædagogica*.

XXIV DES LIVRES DE CIVILITÉ

plaise luy faire ce bien que tout ce qu'il fera, dira ou pensera soit dirigé à son honneur et gloire et à l'édification des prochains. En ce faisant, n'y a point de doute que Dieu ne le benie. Semblablement, le soir, il doit prier Dieu qu'il luy veuille pardonner les offenses qu'il a commises tout le long du jour à l'encontre de sa très-sainte majesté et que lui donnant repos il le maintienne en sa protection et sauvegarde. Voilà que doit estre sur toutes choses pour recommandé à l'enfant. — Adieu, amy lecteur, jusqu'à ce que Dieu m'ayt donné le loysir et commodité de faire plus et mieux.

Avec les *Civilités* de Jehan Louveau et de Mathurin Cordier, apparaît le caractère typographique particulier auquel ces sortes de livres ont laissé leur nom (1). C'est pure coïncidence et ce ne fut pas pour elles que ce caractère fut imaginé. Nous extrairons à ce sujet quelques intéressants détails de la notice de M. Jérôme Pichon (*Du caractère dit de Civilité*) dont nous avons eu déjà occasion de parler. Jean de Tournes et Robert Gran-

(1) Voir, pages xxxi et lvi, un spécimen des caractères de *Civilité*.

jon, célèbres imprimeurs et fondeurs Lyonnais, avaient eu l'idée de rivaliser avec les Italiens, créateurs de la lettre dite *Italique* imitant l'écriture cursive, en leur opposant ce qu'ils appelaient une *lettre Francoise de main*. Robert Granjon reçut à cet effet un privilège royal, signé de Henri II et daté du 26 décembre 1557, à Saint-Germain-en-Laye. Il sollicitait d'imprimer avec les caractères de son invention les *Récréations de Bonaventure Des Periers*; mais antérieurement il s'était essayé en imprimant au cours de cette même année les *Dialogues de la vie et de la mort*, d'Innocent Ringhier. Dans la dédicace de ce livre à Claude d'Urfé, gouverneur du Dauphin et oncle de l'auteur de *l'Astrée*, Robert Granjon s'exprime ainsi : « Après avoir taillé plusieurs » beaux caractères dont les uns n'ont encore » été en lumière, les autres sont encore sur » la forge, je me suis mis à tailler notre lettre » Françoisse, justifier les matrices, en faire la » fonte et finalement la rendre propre à » l'imprimerie, sy que j'en ay imprimé le » présent *Dialogue de la vie et de la mort*, » espérant, s'il plait à Dieu et au roy, d'en » achever une autre de plus gros corps et » beaucoup plus belle. » En 1558, Richard

c

Breton et Philippe Danfrie voulurent faire concurrence à Granjon et firent paraître un *Discours de la court, avec le plaisant récit de ses diversités*, imprimé en caractères François plus nets encore que ceux de l'éditeur Lyonnais, qui cependant étaient d'une très-belle exécution. Ils se sont servis des mêmes caractères pour l'impression de la *Civile honesteté* de Cordier, qui devait leur donner une sorte de consécration et les répandre si bien par toute la France, que le nom de *caractères de Civilité* leur en resta (1).

Jean de Tournes, dans son imprimerie de Lyon, n'en continuait pas moins d'employer

(1) M. J. Pichon n'en croit rien et suppose qu'ils durent surtout leur diffusion à la *Civilité puérile et honnête* de J.-B. de La Salle. Il ne paraît avoir connu que la *Civile honesteté* de 1560, réimpression de celle de 1559, la seule qu'il cite parmi une cinquantaine d'ouvrages imprimés avec ce caractère spécial par Breton et Danfrie, et il en conclut qu'un livre unique n'a jamais pu être assez répandu pour rendre populaire la *lettre Française*. Mais, outre qu'il ne tient pas compte de la diffusion toute spéciale d'un manuel d'école, tiré à des milliers d'exemplaires, comme le fut la *Civilité* de Mathurin Cordier, il y eut beaucoup d'autres *Civilités*, antérieures à celle de J.-B. de La Salle et que celle-ci, malgré sa vogue, ne parvint pas d'abord à faire disparaître complètement.

ces caractères cursifs dont il paraît avoir eu le premier l'idée. A défaut d'une des *Civilités* sorties de chez lui, dès 1559, et signalées par Brunet, nous pouvons dire un mot d'un ouvrage similaire qu'il édita vers la fin du siècle, le *Galateo, ovvero de' costumi*, de Giovanni Della Casa, archevêque de Bénévent, accompagné de trois versions, Latine, Française et Espagnole. La traduction porte ce titre : *Le Galatée, premièrement composé en Italien, par J. de la Case, et depuis mis en François, Latin et Espagnol, par divers auteurs. Traicté très-utile et très-nécessaire, pour bien dresser une jeunesse en toutes manières et façons de faire louables, bien receues et approuvées par toutes gentz d'honneur et de vertu : et propre pour ceux qui non-seulement prennent plaisir en la langue Latine, mais aussi aux trois vulgaires qui en sont dérivées*, par Jean de Tournes, 1598. C'est un in-16 imprimé sur quatre colonnes. La préface et la traduction Française, toutes deux de Jean de Tournes, sont en caractères *de Civilité*, l'Italien en Italique, le Latin et l'Espagnol en Romain. Les caractères *de Civilité* sont élégants, mais d'une extrême finesse et assez compliqués pour présenter quelque difficulté à la lecture, principalement à cause

des abréviations. Pour le fond, on peut ranger cet ouvrage dans la série des *Civilités*; mais Della Casa, s'il connaissait le livre d'Érasme, ce qui est bien vraisemblable, ne paraît pas avoir eu en vue de l'imiter, même de loin. Toute la première partie traite du savoir-vivre et les préceptes que l'auteur donne, quoique identiques à ceux d'Érasme, ont une forme et des développements tout autres. En voici quelques passages, d'après la traduction de Jean de Tournes : elle est aussi fidèle que naïve :

« ... *Semblablement, il n'est pas honneste à*
 » *un gentilhomme bien appris de se préparer*
 » *devant un chacun pour aller à ses nécessités*
 » *naturelles : et ayant mis fin à icelles, il n'est*
 » *pas bien séant de se revestir en présence*
 » *d'autrui. Encor ne trouve je pas bon que*
 » *revenant d'icelles, il se lave les mains en*
 » *présence d'une honneste compagnie, pour*
 » *ce que la raison, pour laquelle il se lave*
 » *représente quelque chose de mausade à*
 » *l'imagination de ceux qui le voyent. Pour*
 » *la mesme raison aussi quand on vient à*
 » *rencontrer par chemin quelque chose de*
 » *mauvais goust (comme il advient souvent),*
 » *il n'est pas honneste de se tourner devers*
 » *la compagnie et luy monstrer ceste ordure.*

» Encor moins doit on présenter à sentir à
 » autruy choses puantes, ce que quelques uns
 » ont accoustumé de faire avec grande im-
 » portunité, se l'approchans eux-mesmes du
 » nez et disans : Hé, sentez un peu, je
 » vous prie, comme cecy put : ains, ils de-
 » vroient dire, ne le flairez pas, car il
 » put...

» Il y en a encor d'autres qui en toussissant
 » ou esternuant, font un si grand bruit qu'ils
 » estourdissent ceux qui sont à l'entour d'eux :
 » et y en a aussi, qui, usans de peu de discrétion
 » en semblables choses, crachent au visage
 » de ceux qui sont à l'entour. Autres encor
 » se treuvent qui en baillant hurlent ou
 » braillent comme un asne. Il s'en treuve aussi
 » qui ayans toujours la bouche ouverte et
 » béante pour vouloir parler et suivre leurs
 » discours, jectent dehors semblable voix ou
 » plutost semblable son à celuy que fait le
 » muet quand il s'efforce de parler... Tu ne
 » dois pas aussi, quand tu te seras mouché,
 » ouvrir ton mouchoir et regarder dedans
 » comme si des perles ou des rubis te fussent
 » sortis du nez et descendus du cerveau : qui
 » sont façons de faire mal agréables, et
 » propres, non pas à nous faire aimer, mais
 » à faire que ceux qui nous aimoyent quittent

c.

» et se despoillent de la bonne affection
 » qu'ils nous portoyent...

» C'est encor une coustume mal séante de
 » mettre le nez sur le verre où un autre doit
 » boire, pour le sentir, ou sur la viande qu'un
 » autre doit manger : au contraire, je ne
 » trouverois pas bon qu'il sentist ou flairast
 » cela mesme qu'il doit boire ou manger, veu
 » qu'il peut advenir qu'il tombe du nez chose
 » que l'on void à regret, encor que à l'heure
 » il ne tombe rien. Par mon conseil aussi tu
 » ne présenteras pas à autrui à boire dans
 » le verre où tu auras mis la bouche pour en
 » gouter, si ce n'étoit à quelcun qui te fust
 » plus que familier. Et beaucoup moins dois
 » tu présenter à un autre une poire ou autre
 » fruit où tu auras mis les dents. Ne t'ar-
 » restes pas à ce que les choses susdites te
 » semblent estre de peu d'importance : d'au-
 » tant que les légères playes, si elles sont en
 » grand nombre, ne laissent pas de mener à
 » la mort... »

Cette digression nous a un peu éloignés d'Érasme; revenons-y avec une *Civilité pué-
 rile* qui suit la sienne de beaucoup plus près. C'est la *Civilité honneste pour l'instruction
 des enfans en laquelle est mis* (sic) *au com-
 mencement la manière d'apprendre à bien*

lire, prononcer et escrire, par Fleury Bourriquant, au Mont-Hilaire, près le puits Certain (1648). Ce petit livre est imprimé en caractères cursifs qui, sans avoir l'élégance de ceux de Granjon ou de Breton et Danfrie, sont très-nets et très-lisibles; ce ne sont pas encore les affreuses *têtes de clou* dont on fit usage au xviii^e siècle, pour apprendre aux enfants à lire dans les *contrats*. Elle est comme le type d'une série de *Civilités* qu'on pourrait appeler Érasmiennes, tant l'imitation est évidente, et qui persistent même après l'apparition de l'ouvrage de J.-B. de La Salle. Imprimées généralement à Toul, à Troyes ou à Châtellerault, elles ont toutes pour frontispice trois stances d'une poésie peu relevée, qui servent comme de marque de fabrique :

AD LECTOREM

Si tu veux apprendre science,
 Crains Dieu en toute révérence,
 Souvent pense à t'humilier,
 En ton secret, pour le prier.

Sois attentif et débounaire,
 Continuant sans autre affaire,
 Sobre, baillant, laborieux,
 Du monde ne sois curieux.

En nul péché ne te desborde,
 Et qu'a es appris souuent recorde
 Et l'enseignue à qui tu pourras :
 Cela faisant, scabant scras.

Après avoir exposé la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire, Fleury Bourriquant s'est mis en frais de divers préambules de sa façon, tels qu'un Avis aux maistres : *Comment se doivent gouverner ceux qui ont charge d'enseigner les petits enfans*, et deux Exhortations ; l'une générale, *Exhortation à l'enfant*, l'autre particulière : *A noble et vertueux adolescent Bertrand P. H. E.*, où paraît déjà l'imitation d'Érasme, dédiant son livre au jeune prince de Veere. Trois autres chapitres : *Proëme de l'autheur* ; *L'Enfant doit premièrement sçavoir que c'est*

que de Dieu et du Devoir des enfans envers leurs maistres et précepteurs, sont aussi de sa façon. L'imitation proprement dite ne commence qu'au iv^e chapitre : *De la face, et premièrement des yeux, du front, des sourcils, du nez, des joues et de la bouche :*

« *Afin que l'enfant se manifeste en tous lieux tel qu'il doit estre, il faut que ses yeux soient doux, paisibles, honteux et arrestez, non trop eslevez ou de travers, car cela est signe de cruauté, ne trop ouverts et aspres pour ce que cela appartient à gens hébétéz et pleins de courroux, mais monstrant son esprit posé, rassis, amiable et débonnaire, rempli de toute humilité.*

» *Il n'est aussi décent qu'il regarde de costé, en tenant l'un des yeux clos, d'autant que c'est contrefaire le borgne, ce qui appartient aux arbaletriers et arquebuziers.*

» *Son front doit estre joyeux et doux, démontrant son honneste semblant, et non ridé et renfroigné, car c'est affaire à vieillesse et à gens colèrez.*

» *Les sourcils doivent estre estendus et non retirez, qui est signe de fierté, ny eslevez en hault, qui signifie arrogance, ne abatus*

- » sur les yeux, car c'est le faict des songe-
- » creux, et autres qui pensent mal.
- » Outre plus, que le nez de l'enfant soit
- » tousjours net et propre, et non morveux,
- » car cela est par trop vilain et deshonneste.
- » Il ne doit nullement se moucher à son
- » bonnet quand il le tient en sa main, ou à
- » sa robbe, car cela est trop rustique, ny sur
- » son bras, avec ses mains, les torchant après
- » à ses vestemens : car cela est la coutume
- » des poissonniers. Mais pour se moucher
- » honnestement, il prendra son mouchoir et
- » se retirera quelque peu de ceux qui sont
- » près de luy, se gardant de souffler trop
- » haut des narines et de ronfler : car c'est
- » chose laide et qui démontre le faict des fu-
- » rieux et insensez. Il est bien vray que ceux
- » qui ont haute alleine et qui respirent avec
- » grande difficulté sont en cecy aucunement
- » excusables.
- » Il faut que l'enfant ait les joues tainctes
- » d'une honte naïve et convenable à son aage,
- » laquelle soit sans fard ou fauce couleur,
- » qui est contre Dieu et deshonnore nature,
- » qu'il ne se trouve en trop grande asseu-
- » rance et hardiesse, ne qu'il représente un
- » estonnement et hébétation... Il n'enflera
- » pareillement ses joues ny ne les rabattra ou

» avalera : car l'un dénote arrogance et gloire,
 » et l'autre trahison.

» Il faut que sa bouche ne soit serrée et
 » close, comme ceux qui craignent de prendre
 » l'haleine d'autrui, mais que ses lèvres s'en-
 » trebaisent doucement l'une et l'autre, sans
 » les mordre ainsi que font plusieurs. Il ne
 » les leschera semblablement, car c'est le
 » geste d'un homme qui menace. Le second
 » est malséant à tous.

» Aussi ne se mocquera-t-il d'aucun, soit
 » en luy tirant la langue ou autrement, pour
 » n'imiter le faict des gens eshontez, happe-
 » lopins et escornifleurs effrontez. »

L'imitation d'Érasme est peut-être encore plus sensible au chapitre. *De la table* : ...
 « Il est incivil de tremper ses doigts dedans
 » les saulces et chaudes et les lescher ou
 » les torcher à sa robbe au lieu de serviette ;
 » mais il faut seulement mettre quelques fois
 » le pain... Pareillement de ronger les os
 » n'est point honneste, mais cela appartient
 » aux chiens et aux chats... S'il veut prendre
 » du sel pour saler son manger, il le prendra
 » avec le cousteau, si la salière est près de lui,
 » sinon tendant son assiette en demandera au
 » prochain d'icelle... Quant à son boire, il ne
 » luy est sain et honneste de boire plus de

» deux fois à un disner ou soupper. Car si
 » autrement il est gouverné, voicy les rétri-
 » butions qu'auront ceux qui aiment le vin :
 » c'est d'avoir une hébétation d'entendement,
 » les yeux chassieux, les joues pendantes,
 » vieillesse devant ses jours, bref tout le corps
 » et l'esprit gasté et infecté au moyen de
 » telles imperfections. » Le chapitre *Du jeu*
 est traduit presque littéralement; il est dif-
 ficile de croire que l'auteur ne s'inspirait pas
 directement d'Érasme ou tout au moins
 d'une des vieilles traductions.

Au commencement du xviii^e siècle parut
 la *Civilité* de J.-B. de La Salle. Elle était
 intitulée *Les Règles de la Bienséance et de*
la Civilité chrétienne, divisé en deux par-
ties, à l'usage des Écoles chrestiennes (1).

(1) M. Jérôme Pichon commet une erreur en avan-
 çant que la première édition est de 1713 et en caractères
 Romains; il en existe au moins une édition anté-
 rieure (Troyes, chez Pierre Bourgoing, imprimeur-
 libraire, Grand'-Rue, 1711) en caractères de *Civilité*.
 Elle est identique comme texte à celle de 1713,
 qui est revendiquée comme œuvre de J.-B. de La
 Salle, dans l'avertissement de la première édition
 donnée sous son nom : *Les Règles de la Bienséance*
et de la Civilité chrétienne, par Monsieur de
La Salle, prêtre, docteur en théologie, 1782. Au
 reste, le nom de La Salle figure en toutes lettres
 dans le Privilège de cette édition de 1711.

L'auteur, selon toute vraisemblance, ne s'est aucunement préoccupé du texte d'Érasme; il a fait un ouvrage nouveau, qui est bien de lui, en prenant pour point de départ la *Civile honesteté* de Cordier, peut-être aussi la *Civilité puérile* de Fleury Bourriquant, et d'autres encore, car ces sortes de livres étaient très-nombreux. Entre ses mains, l'opuscule de Mathurin Cordier est devenu un gros volume de trois cents pages, farci de toutes sortes de choses. Il a taillé en plein drap, retranché et ajouté à sa guise, ajouté surtout, et la plupart du temps d'une façon assez maladroite. L'esprit d'Érasme se trouve à peu près évaporé dans ce fatras; toutefois le mordant écrivain avait donné à ses préceptes un tour si ingénieux, si rapide, qu'il était difficile de mieux dire, et quelques-unes de ses idées transparaissent encore, sous ces épaisses couches d'alluvions. Ce qu'il y a de lamentable, ce sont les paraphrases et les réflexions saugrenues dont J.-B. de La Salle accompagne des préceptes judicieux au fond, comme s'il prenait à tâche de les rendre ridicules. Érasme, par exemple, recommande à l'enfant de nettoyer ses oreilles; plus loin, parlant de la

contenance à l'église, il dit qu'il faut écouter le prêtre. Voici comment J.-B. de La Salle arrange tout cela : « *La modestie et l'honnêteté demandent qu'on ne laisse pas amasser beaucoup d'ordures dans ses oreilles; ainsi, il faut de temps en temps les nettoyer avec un instrument fait exprès qu'on nomme pour ce sujet cure-oreilles.... Il n'est pas séant de porter une plume sur l'oreille, ni d'y mettre des fleurs, d'avoir les oreilles percées et d'y mettre des anneaux; cela ne sied pas bien à un homme, car c'est une marque d'esclavage qui ne lui convient pas. Le plus bel ornement des oreilles d'un chrétien est qu'elles soient bien disposées et toujours prêtes à écouter avec attention et recevoir avec soumission les instructions qui regardent la religion....* » Restons-en sur cette série en ion. J.-B. de La Salle n'est pas plus heureux avec le nez qu'avec les oreilles : « *Le nez est l'honneur et la beauté du visage, et il est la partie de nous-mêmes la plus apparente. Il est très-malhoneste de fouiller incessamment dans les narines avec le doigt et il est encore plus insupportable de porter ensuite dans la bouche ce qu'on a tiré hors des narines, ou même le doigt qu'on vient d'y mettre; cela est capable de*

faire mal au cœur à ceux qui le voyent. » Érasme s'était efforcé de ne pas appuyer sur ces détails écœurants; J.-B. de La Salle semble s'y complaire. *Porrecta lingua deridere quenquam scurrile est*, « Se moquer de quelqu'un en lui tirant la langue est d'un bouffon, » dit brièvement Érasme; J.-B. de La Salle paraphrase de la manière suivante : « *C'est une chose honteuse et indigne d'une personne bien née de tirer la langue par mépris ou pour refuser ce qu'un autre demande et il est malhonnête de l'avancer jusque sur le bord des lèvres ou de la remuer en la faisant passer d'un côté à l'autre; il n'est pas moins incivil de mettre la langue ou la lèvre d'en bas sur la lèvre d'en haut pour en tirer de l'eau ou de la morve qui serait tombée du nez et de la reporter ensuite dans la bouche. Il seroit bon que ceux qui sont assez mal élevés pour tomber dans ces sortes de défauts se servissent d'un miroir pour s'en corriger, car ils ne pourroient sans doute se voir faire des choses aussi malhonnêtes sans les condamner.* » Voilà comment d'une trentaine de pages que fournissaient le texte Latin, la traduction de Louveau ou les imitations de Cordier et autres, il a pu faire tout un vo-

lume. Ce qui est entièrement de son cru ne vaut pas mieux ; tel est le fameux chapitre des chapeaux négligé par Aristote : *Du chapeau et de la manière de s'en servir*. On y apprend que « *le chapeau sert à l'homme pour orner sa teste aussi bien que pour le garantir de plusieurs incommoditez* » ; qu'il faut, lorsqu'on salue quelqu'un, « *prendre son chapeau avec la main droite et l'ôter entièrement de dessus de sa teste, d'une manière honneste, en estendant le bras jusques en bas* » ; que c'est une incivilité, lorsqu'on parle à quelqu'un, « *de tourner son chapeau, de gratter dessus avec les doigts, de battre le tambour dessus, de toucher la laisse ou le cordon, de regarder dedans ou tout au moins de le tenir devant son visage ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse pas être entendu en parlant* » ; que « *c'est quelque chose de bien plus vilain de mordre les bords lorsqu'on le tient devant sa bouche, etc., etc.* » Un autre chapitre qui traite du *Manteau, des Gans, des Bas, des Souliers, de la Chemise et de la Cravate* ; d'autres : *de la Récréation et du Ris, de la Promenade, du Chant, des Divertissements qui ne sont pas permis* (Bals et Théâtres), *des Visites, etc.*, n'ont rien à démêler avec Érasme. Dans ce

qu'il lui emprunte, J. B. de La Salle a pour principe de le développer à outrance; chaque précepte devient pour lui l'occasion d'un chapitre entier et de réflexions interminables : *De la manière de manger et de le faire honnestement; De la manière de manger le potage; De la manière dont on doit se servir, prendre et manger le pain et le sel; De la manière dont on doit se comporter à l'égard des os, etc., etc.* Il existe dans l'édition de 1713 un chapitre intitulé *du Tabac*, qui ne se trouve pas dans les autres et qui, en effet, était déplacé dans une *Civilité puérile*. L'auteur établit quelques degrés entre les mauvaises habitudes de ceux qui usent du tabac : priser n'est qu'un léger défaut, à condition qu'on n'éternue pas sans cesse, qu'on ne secoue pas son mouchoir dans la figure des autres; fumer est détestable, surtout fumer « *en pipe* »; cela ne se peut faire que chez soi, dans le silence du cabinet; chiquer est dégoûtant; mais ce qui est plus insupportable que tout le reste, c'est de « *se fourrer des feuilles de tabac dans le nez.* » Voilà une allusion à un usage tout à fait oublié aujourd'hui.

Cette *Civilité puérile*, développée si niaise-
d.

ment et sans mesure, fut très-souvent réimprimée au XVIII^e siècle : elle ne pouvait cependant pas être un livre élémentaire, aussi en fut-il fait un résumé pour les plus jeunes enfants. Ainsi réduit, débarrassé d'un tas de détails oiseux ou écœurants, le livre de J.-B. de La Salle se perpétua presque jusqu'à nos jours. Une des dernières éditions que nous ayons vues, en caractères *de Civilité*, est de 1822 (*A Paris, chez Moronval, impr. libraire de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, rue Gandelle, hôtel de Châtillon*). Les caractères en sont nets et non dépourvus d'une certaine élégance; ainsi comprise, cette typographie spéciale pouvait avoir quelque utilité : elle se rapproche des plus belles écritures cursives du siècle précédent et elle initiait l'enfant à des connaissances nécessaires. Postérieurement à 1830, elle ne fut réimprimée qu'en caractères Romains.

Indépendamment de ce résumé, d'autres *Civilités* couraient encore les écoles; celle de J.-B. de La Salle s'éditait surtout à Paris; les autres sortirent principalement de Toul, Troyes, Châtellerauld et Orléans. Les *Civilités* de Châtellerauld étaient renommées entre toutes pour leur mauvaise exécution

typographique : le papier est plus rance et plus grenu que du papier à chandelle ; les caractères, empâtés et effacés par des tirages séculaires, ne produisent que des maculatures illisibles. Celles d'Orléans, imprimées chez Ronzeau-Montaut, sont au contraire irréprochables ; elles procèdent, pour la pureté et la finesse des caractères, des belles éditions de Granjon et de Danfrie. Pour le fond, ces *Civilités* provinciales sont tirées d'Érasme, soit d'après le texte Latin, qui était toujours en usage dans les collèges, soit par l'intermédiaire d'anciennes traductions ou de l'imitation libre de Mathurin Cordier. On croit généralement qu'elles sont toutes copiées les unes sur les autres ; c'est une erreur. Chacune d'elles était réimprimée à foison, le plus souvent dans la même ville ; mais chaque ville, outre Paris qui approvisionnait une grande partie de la France, avait pour ainsi dire la sienne : de là une foule de variétés qui n'ont entre elles que peu de rapports. Les auteurs de ces manuels étaient des éclectiques ; ils prenaient de côté et d'autre et arrangeaient à leur guise ce qui leur convenait, ajoutant ou retranchant, selon leurs tendances particulières, et masquant habilement ce qu'ils

empruntaient. Nous allons passer en revue quelques-uns de ces petits livres qu'on rencontrera peut-être difficilement avant peu d'années, car ils n'offrent guère d'attraits aux collectionneurs et menacent de disparaître.

La Civilité honneste pour l'instruction des enfans, dressée par un missionnaire (à Troyes, chez madame Garnier, imprimeur-libraire, rue du Temple, 1714). La préface, dédiée « à la Jeunesse qui aime l'honneur » suit les trois stances que nous avons transcrites plus haut et précède les *Règles de la Civilité puérile*. Celle-ci commence naturellement par un alphabet et un petit traité grammatical. L'auteur était un érudit ; à propos de la ponctuation, il croit devoir apprendre aux enfans de quatre ou cinq ans, les seuls auxquels s'adressait son livre, que la virgule s'appelait en Latin *incisum* ; les deux points, en Grec et en Latin *comma* ; et le point *colum* en Grec, *punctum* en Latin. Pour le reste, sauf dans deux courts chapitres intitulés : *De la Vue* et *Du maintien extérieur du corps*, il néglige tous les préceptes détaillés avec tant de minutie dans les autres *Civilités* ; il s'en tient aux pre-

scriptions religieuses et morales : *Du respect qu'on doit à Dieu ; De ce que l'enfant doit à son prochain et premièrement de ses devoirs envers ses supérieurs ; Du respect que les Enfans doivent aux gens d'Église ; Du respect que les enfans doivent aux vieillards et aux personnes constituées en dignité ; Maximes de prudence, etc.* ; cependant après avoir dit en quelques mots comment on doit se moucher, éternuer et cracher, il s'étend assez longuement sur « la manière dont il faut se comporter auprès du feu. » Cette *Civilité* appartient à une série à par .. Érasme n'a pu en inspirer qu'une fraction infinitésimale.

Nouveau traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens, pour l'éducation de la jeunesse, avec une méthode facile pour apprendre à bien lire, prononcer les mots et les écrire, les Beaux Quatrains du sage monsieur de Pybrac et l'arithmétique en sa perfection. A Châtellerault, chez la veuve Maréchal, imprimeur du roy et de la ville. (Sans date.) C'est une des bonnes éditions de Châtellerault : les meilleures sont les plus illisibles. Dans celle-ci, les o, les a, les u, les e, sont remplacés

par des pâtés ; les *f*, les *s*, les *l*, les *t*, sont absolument identiques. Comment les enfants s'y reconnaissaient-ils ? Au fond, c'est une imitation d'Érasme, par l'intermédiaire de Mathurin Cordier, mais la disposition des matières est autre. Au lieu d'une division en sept chapitres, l'auteur a adopté un fractionnement en une multitude de petits paragraphes indiqués comme suit : *Sourcils élevés ; Front joyeux ; Du nez ; Souffler du nez et ronfler ; Éternuer ; Saluer quand on éternue ; Joues enflées*, etc., et composés seulement de quelques lignes (1).

(1) Notons ici la particularité curieuse d'un exemplaire de cette *Civilité* que possède la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 2544). Au lieu des quatrains de Pibrac, annoncés sur le titre, on trouve une poésie intitulée : *La Manière civile de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle* :

*Pour pratiquer l'honnesteté
Que le beau sex' demande,
La plus belle civilité
Est de montrer qu'on aime.*

« *Quelle heure est-il,* » dira Suzon,
*Car souvent ça s' demande ;
Vous répondrez d'un joli ton :*
« *C'est l'heure où v'là que j'aime.* »

*A sa fête vous lui ferez
De fleurs une guirlande ;*



La Civilité chrétienne et honneste, pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, etc. (anonyme); à Toul, chez Joseph Carez seul imprimeur libraire (1763). Les chapitres *Du corps humain, De la tête, De la face de l'homme, Du maintien, Des yeux, Des*

Pour devise vous lui mettez :

« Dès qu'on vous voit, on aime. »

En attendant sous les ormeaux

Que la belle se rende,

Faites répéter aux échos :

« Eh! v'nez donc, v'là que j'aime! »

Quand la mère refusera

La fille qu'on demande,

Pour la fléchir l'amant dira :

« Dam! v'là pourtant que j'aime! »

Quand on dit ainsi ses raisons,

Les mères les entendent,

Car c'est le pain dans les maisons

Quand les deux époux aiment.

Cette poésie badine est de Moncrif. L'*historiogriffe* des chats se trouvait un jour, paraît-il, à Châtellerault, chez un imprimeur de ses amis. Pour s'amuser aux dépens des *Civilités*, de ceux qui les éditent et de ceux qui les lisent, il improvisa cette pièce de vers et la fit composer avec ces caractères particulièrement illisibles dont Châtellerault avait le monopole. On plaça sans doute le feuillet, par mégarde, à la suite de l'ouvrage qui se débitait le plus en ce moment-là; mais la plaisanterie est un peu roide.

oreilles, Du nez, etc., sont imités d'Érasme, et de beaucoup plus près que par Mathurin Cordier; cependant l'auteur s'écarte du texte Latin dans maints passages où le plus simple eût été de le suivre. Il a aussi beaucoup mis à contribution J.-B. de La Salle, en l'abrégéant, et il lui a notamment emprunté: *Du chapeau et de la manière de s'en servir*. Ce qu'il a surtout développé, c'est le chapitre de la table; une fois sur ce sujet, il n'en finit pas. Il traite: 1° *De la table*; 2° *De ce qu'il faut observer à table*; 3° *De la manière de couper proprement*; puis viennent à la file: 4° *Connaître les meilleurs morceaux*; 5° *Du poisson*; 6° *Comment on doit servir et recevoir à table*; 7° *Manger à table*; 8° *Comme il faut boire à table*; 9° *Parler ou rire à table*; 10° *Du dessert*; 11° *Comment il faut se lever de table*. C'est un travail complet dont le point culminant est: *Connoître les meilleurs morceaux*, où l'on sent que l'auteur a mis toute son âme:

« *Du chapon bouilli, sur le potage de santé, la poitrine est le meilleur endroit, puis les cuisses, ensuite les ailes; car au bouilli la cuisse passe pour être meilleure que les ailes.*

» *L'endroit de la pièce de bœuf tremblante*

le plus entrelardé de gras et de maigre est toujours le meilleur ; le petit côté de l'alloyau est toujours le plus tendre.

» *Les yeux de la tête de veau sont les meilleurs, puis les tempes.*

» *La longe de veau se coupe ordinairement par le milieu, à l'endroit le plus charnu ; on présente le rognon par honneur ; on trouve quelque chose de délicat le long de l'échine, près des os, notamment vers la queue.*

» *D'une épaule de mouton, la fève ; d'une éclanche, les os de la jointure, bien garnis de chair à l'entour, se présentent par honneur.*

» *Parmi les volailles rôties, de celles qui gratent la terre avec les pieds, les ailes sont les plus délicates ; au contraire, de toutes celles qui volent en l'air, les cuisses sont les meilleures. Les perdrix tiennent lieu parmi celles qui gratent la terre, parce qu'elles ne volent pas haut.*

» *Dans un cochon de lait, la peau et les oreilles sont les plus estimées. Dans les lièvres, levreaux et lapins, les morceaux qu'on appelle par rareté morceaux de chasseur se prennent au côté de la queue ; le râble, les cuisses et les épaules vont après. »*

Ce chapitre est emprunté en partie à

J.-B. de La Salle; mais l'auteur, qui était sans doute une fine bouche, a ajouté des détails qui font honneur à ses connaissances gastronomiques. Il recommande de servir des oranges avec le rôti; il veut, si les poulets ne sont pas trop gros, que chaque convive ait le sien : le baron Brice, qui se dépitait de voir couper en deux des canetons de Rouen, avait eu son précurseur dans ce gourmand anonyme. Il est cependant un point où ces deux maîtres en bonne chère ne se seraient pas trouvés d'accord; le baron Brice de 1763 prétend que dans le saumon, le marsouin et le brochet la tête est le morceau de choix : nous aurions voulu voir la figure qu'aurait faite le baron Brice de 1863, si on lui eût mis sur son assiette une tête de saumon, voire même une tête de marsouin.

La Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens, pour l'éducation de la jeunesse (anonyme), et suivie des Quatrains du sage monsieur de Pybrac; à Orléans, chez Rouzeau-Montaut, imprimeur de l'évêché, libraire et marchand de papier, rue Royale, n° 11. Celle-ci débute par la Prière du matin et entre en matière en traitant :

De ce que l'on doit observer à l'église et Du Sermon ; après quoi il est question, sans aucun ordre ni méthode, de Chanter ou jouer des instruments ; nous voici ensuite à : L'Audience d'un grand. Quelques vagues réminiscences d'Érasme, accommodées aux goûts du jour, apparaissent dans les chapitres intitulés : Parler doucement et agréablement ; Éternuer et se moucher ; Prendre proprement au plat : « Il ne faut pas manger viste ni goulument, quelque faim que l'on ait, de peur de s'engouer. Il faut en mangeant joindre les lèvres et ne pas laper comme les bestes ; moins encore, en se servant, faire du bruit et racler les plats ou ratisser son assiette en la desséchant jusqu'à la dernière goutte, ce qui découvre notre gourmandise. Il ne faut pas manger le potage au plat, mais en mettre proprement sur son assiette ; et s'il était trop chaud, il est indécent de souffler à chaque cuillerée ; il faut attendre qu'il soit refroidi. Il ne faut pas mordre dans son pain, mais en couper ce que nous avons à porter à la bouche, sans tenir le couteau à la main. Il faut tailler ses morceaux petits, pour ne point se faire de poches aux joues, comme les singes. Il ne faut point non plus ronger les os, ni les casser ou secouer pour

avoir la moelle ; il faut en couper la viande sur son assiette et puis la porter à sa bouche avec la fourchette ; car il est très-indécent de toucher à quelque chose de gras avec ses doigts et de les essuyer à son pain ou de les lescher, qui est le comble de l'impropreté. Il faut bien se garder de saucer les morceaux dans le plat ou dans la salière à mesure qu'on les mange, mais il faut prendre le sel avec la pointe du couteau, la sauce avec la cuiller. Tout ce qui aura été une fois sur l'assiette ne doit plus être remis au plat. »

Cette *Civilité* est surtout un manuel de bon ton ; l'auteur vise à inculquer de belles manières aux gens du monde. Il ne range pas le bal et le théâtre parmi les divertissements défendus, comme J.-B. de La Salle : il donne au contraire les règles pour s'y tenir convenablement. La conversation est l'objet de son étude particulière ; il indique toutes les formules polies, depuis : *Je vous souhaite le bonjour, monsieur, jusqu'à : Je vous demande mille pardons, madame.* Il proscriit sévèrement ce qu'il appelle des équivoques, comme de dire : *Ce livre est relié en veau, monsieur ; C'est là une belle cavale, madame ; Il était monté sur un âne, monsieur,* etc. Il ne veut pas même qu'on

dise : *Oui, monsieur le maire, comme trop peu respectueux ; il faut dire : Oui, monsieur, tout court. Rappeler à une dame « qui veut faire la jeune » qu'il y a longtemps qu'on la connoit, est indigne d'un galant homme, une véritable félonie. Le chapitre intitulé : *Ce que doivent observer les dames*, est très-joli ; il nous rappelle des mœurs disparues, celles de la vieille cour, à la fin de Louis XV ou sous Louis XVI. « *A l'égard des dames, il est bon de savoir qu'outre la révérence qu'elles font pour saluer, il y a le masque, les coiffes et la robe. Car c'est, par exemple, incivilité aux dames d'entrer dans la chambre d'une personne à qui elles doivent du respect, la robe retroussée, le masque au visage et la coiffe sur la teste, si ce n'est une coiffe claire. Et il est aussi à remarquer que la révérence ne doit jamais estre ni courte ni trop précipitée, mais basse et grave, et pourtant succincte, où il y a lieu de la faire, ou au moins en s'inclinant un peu du corps quand on ne fait que passer. C'est une incivilité aussi d'avoir son masque sur le visage en un endroit où se trouve une personne d'éminente qualité et où on peut estre aperçu, si ce n'est que l'on fust en carrosse avec elle. C'en est une autre que d'avoir le**

masque au visage en saluant quelqu'un, si ce n'est de loin; encore l'oste-t-on pour les personnes royales. Pour une femme parlant de son mari, elle peut l'appeler par le nom qu'il a, devant des gens de moindre qualité, en y ajoutant monsieur, s'il n'est lui-même de basse condition; mais devant des personnes éminentes, il faut dire simplement mon mari. Elle doit aussi se garder de dire monsieur tout court quand elle parle de son mari. C'est pourtant une faute assez ordinaire, surtout parmi les bourgeoises. Au reste un mari est tout à fait ridicule de caresser sa femme devant le monde. » On n'est pas plus précieux et plus naïf.

Avec le xviii^e siècle disparurent ces diverses *Civilités*; elles firent place à l'abrégé de J.-B. de La Salle, réimprimé partout à profusion, d'abord sous le titre primitif de *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, puis sous celui de *Civilité puérile et honnête*. Cet abrégé, composé un siècle après la mort de l'auteur, ne possède guère de J.-B. de La Salle que le nom.

Après toute cette série d'imitations et de travestissements, le traité d'Érasme, rétabli

dans son intégrité par une traduction littérale, peut presque passer pour une nouveauté. Le texte Latin n'avait cependant pas cessé, durant deux siècles, de rester en honneur; avant la Révolution, on le faisait encore apprendre par cœur dans les collèges. On le réimprimait, à l'usage des classes d'humanités, avec le *De officiis scholarum*, de Nicolas Mercier, dont le troisième livre: *De Civilitate morum, sive de ratione proficiendi in moribus*, n'est, du reste, qu'une élégante versification des principaux préceptes d'Érasme. Un autre poëte Latin du xvii^e siècle, François Hœm, de Lille (*Franciscus Hœmus Insulanus*), a même accompli, avec beaucoup d'adresse, le tour de force de mettre en vers, chapitre par chapitre, toute la *Civilitas morum puerilium*, et ce petit poëme était aussi, sous Louis XIV, un livre classique. La tradition n'en a pas moins fini par se perdre, et de tant d'enfants qui ont appris à lire dans une *Civilité puérile*, pas un peut-être, devenu homme, ne s'est douté qu'il avait eu Érasme pour premier maître.

ALCIDE BONNEAU.



SPÉCIMEN

DES CARACTÈRES DE CIVILITÉ :

ALPHABET

a a b c d d e e g m n a f
g h i i j k l l m m
n u z m o p q r r s b a
f t u v b c d e f g
h i j k l m n o p q r
s t u v w x y z

SE LA EHAMOBEKE

L'enfant se doit porter
si modestement et paisible-
ment en la chambre que nul
n'ait occasion de se plaindre

La Civilité puérile

PAR

ÉRASME DE ROTTERDAM



DE CIVILITATE

Morum puerilium

DESID. ERASMUS ROTERODAMUS

Generoso cum primis
et optimæ spei puero

HENRICO A BURGUNDIA

Adolphi principis Veriani filio, S.



PRÆFATIO

S*I ter maximum illum Paulum non piguit omnia fieri omnibus, quo prodesse posset omnibus : quanto minus ego gravari debeo juvande juventutis amore subinde repuerascere ! Itaque quemadmodum pridem ad Maximiliani fratris tui primam ado-*



LA CIVILITÉ PUÉRILE

DIDIER ÉRASME DE ROTTERDAM

Au très-noble

HENRI DE BOURGOGNE

Fils d'Adolphe, prince de Veere

Jeune enfant de grande espérance, Salut.



PRÉAMBULE

PUISQUE ce grand Saint Paul n'a pas dédaigné de se faire par trois fois (1) tout à tous, afin d'être utile à tous, je ne dois pas avoir plus de

(1) Érasme fait ici allusion au passage de la 1^{re} épître de Saint Paul aux Corinthiens (ix, 19 et suiv.) où Saint Paul dit qu'il s'est d'abord fait Juif

lescentiam memet accommodari, dum adolescentulorum formo linguam : ita nunc me ad tuam attempero pueritiam, de puerorum moribus præcepturus : non quod tu hisce præscriptis magnopere egeas, primum ab incunabulis inter aulicos educatus, mox nactus tam insignem formandæ rudis ætatis artificem : aut quod omnia quæ præscribemus, ad te pertineant, et e principibus, et principatui natum : sed ut libentius hæc ediscant omnes pueri, quod amplissimæ fortunæ, summæque spei puero dicata sint. Nec enim mediocre calcar addet universæ publi, si conspexerint heroum liberos a primis statim annis dicari studiis, et in eodem cum ipsis stadio currere.

avec les Juifs, puis sans loi avec ceux qui sont sans loi, et enfin faible avec les faibles, afin de gagner tout le monde.

peine à me rajeunir de temps en temps, pour l'amour de la jeunesse. C'est pourquoi, de même que je me suis accommodé à l'adolescence de ton frère Maximilien, pour lui enseigner le parler qui convient aux jeunes gens, ainsi je me prête aujourd'hui à ton âge enfantin pour t'enseigner la civilité puérile. Ce n'est pas que tu aies été à cet égard entièrement privé de toute règle : tu as été élevé dès le berceau au milieu des courtisans et l'on t'a pourvu de bonne heure d'un précepteur habile, qui t'a donné les premières leçons ; en outre, de ce que j'ai à dire tout ne te regarde pas, toi fils de princes et né pour régner : mais les enfants recevront plus volontiers ces préceptes dédiés à un enfant d'un rang élevé et d'un grand avenir. Ce ne serait pas un médiocre encouragement pour eux que de voir les fils des princes nourris, dès leur jeunesse, des mêmes études qu'eux et exercés dans la même lice.

I.

Munus autem formandi pueritiam, multis constat partibus, quarum sicuti prima, ita præcipua est, ut tenellus animus imbibat pietatis seminaria : proxima, ut liberales disciplinas et amet, et perdiscat : tertia est, ut ad vitæ officia instruatur : quarta est, ut a primis statim ævi rudimentis civilitati morum assuescat. Hanc postremam nunc mihi proprie sumpsi. Nam de superioribus quum alii complures, tum nos quoque permulta scripsimus. Quanquam autem externum illud corporis decorum ab animo bene composito proficiscatur, tamen incuria præceptorum nonnumquam fieri videmus, ut hanc interim gratiam in probis et eruditis hominibus desideremus. Nec inficior hanc esse crassissimam Philosophiæ partem, sed ea (ut sunt hodie mortalium judicia) plurimum conducit et ad conciliandam benevolentiam, et ad præclaras illas animi dotes oculis hominum commendandas. Decet autem ut

L'art d'instruire l'enfance consiste en plusieurs parties, dont la première et la principale est que l'esprit encore tendre reçoive les germes de la piété; la seconde, qu'il s'adonne aux belles-lettres et s'en pénètre à fond; la troisième, qu'il s'initie aux devoirs de la vie; la quatrième, qu'il s'habitue de bonne heure aux règles de la civilité. C'est cette dernière partie que j'ai aujourd'hui choisie pour sujet; d'autres se sont occupés des trois premières et moi-même j'en ai traité maintes fois. Quoique le savoir-vivre soit inné chez tout esprit bien réglé, cependant, faute de préceptes formels, des hommes honnêtes et instruits en manquent parfois, ce qui est regrettable. Je ne nie pas que la civilité ne soit la plus humble section de la Philosophie, mais (tels sont les jugements des mortels) elle suffit aujourd'hui à concilier la bienveillance et à faire valoir des qualités plus sérieuses. Il convient donc que

homo sit compositus animo, corpore, gestibus, ac vestitu: sed in primis pueros decet omnis modestia, et in his præcipue nobiles. Pro nobiles autem habendi sunt omnes, qui studiis liberalibus excolunt animum. Pingant alii in clypeis suis leones, aquilas, tauros, et leopardos: plus habent veræ nobilitatis, qui pro insignibus suis tot possunt imagines depingere, quot perdidicerunt artes liberales.



l'homme règle son maintien, ses gestes, son vêtement aussi bien que son intelligence. La modestie, voilà ce qui convient surtout aux enfants, et principalement aux enfants nobles : or, *il faut réputer nobles tous ceux qui cultivent leur esprit par la pratique des belles-lettres.* Que d'autres fassent peindre sur leurs écussons des lions, des aigles, des taureaux, des léopards : ceux-là possèdent plus de vraie noblesse, qui pourraient orner leurs armoiries d'autant d'emblèmes qu'ils ont cultivé d'arts libéraux.



CAPUT I

DE DECENTE AC INDECENTE TOTIUS
CORPORIS HABITU

UT ergo bene compositus pueri animus undique reluceat (reluceat autem potissimum in vultu), sint oculi placidi, verecundi, compositi : non torvi, quod est truculentiae : non improbi, quod est impudentiae : non vagi ac volubiles, quod est insaniae : non limi, quod est suspiciosorum et insidias molientium : nec immodice diducti, quod est stolidorum : nec subinde conniventibus genis ac palpebris, quod est inconstantium : nec stupentes, quod est attonitorum : id quod in Socrate est notatum : nec nimium acres, quod est iracundiae signum : non innuentes ac loquaces, quod est impudicitiae signum : sed animum sedatum ac reverenter ami-

CHAPITRE I

DE LA DÉCENCE ET DE L'INDÉCENCE
DU MAINTIEN

POUR que le bon naturel d'un enfant se trahisse de toutes parts (et il reluit surtout sur le visage), que son regard soit doux, respectueux, honnête; des yeux farouches sont un indice de violence; des yeux fixes, signe d'effronterie; des yeux errants et égarés, signe de folie; qu'ils ne regardent pas de travers, ce qui est d'un sournois, de quelqu'un qui médite une méchanceté; qu'ils ne soient pas ouverts démesurément, ce qui est d'un imbécile; abaisser les paupières et cligner des yeux, c'est un indice de légèreté; les tenir immobiles, c'est l'indice d'un esprit paresseux et l'on a repris cela chez Socrate; des yeux perçants marquent de l'irascibilité; trop

cum præ se ferentes. Nec enim temere dictum est a priscis sapientibus, animi sedem esse in oculis. Picturæ quidem veteres nobis loquuntur, olim singularis cujusdam modestiæ fuisse, semiclusis oculis obtueri : quemadmodum apud Hispanos quosdam semipætos intueri, blandum haberi videtur et amicum. Itidem ex picturis discimus, olim contractis strictisque labiis esse, probitatis fuisse argumentum. Sed quod suapte natura decorum est, apud omnes decorum habetur. Quanquam in his quoque decet interdum nos fieri polypos, et ad regionis morem nosmet attemperare. Jam sunt quidam oculorum habitus, quos aliis alios addit natura, qui non cadunt sub nostras præceptiones, nisi quod incompositi gestus non raro vitiant non solum oculorum, verumetiam totius corporis habitum ac formam. Contra compositi, quod natura decorum est, reddunt decentius : quod vitiosum est, si non tollunt, certe tegunt minuuntque. Indecorum est clauso oculorum altero quenquam obtueri. Quid

vifs et trop éloquents, ils dénotent un tempérament lascif; il importe qu'ils reflètent un esprit calme et respectueusement affectueux. Ce n'est pas au hasard, en effet, qu'il a été dit par les anciens sages : *l'âme a son siège dans le regard*. Les vieilles peintures nous apprennent que c'était autrefois le signe d'une modestie singulière que de tenir ses yeux demi-clos; de même encore, chez les Espagnols, regarder quelqu'un en abaissant légèrement les paupières est une marque de politesse et d'amitié. Nous savons aussi, par les tableaux, que les lèvres jointes et serrées passaient jadis pour un indice de droiture. Ce qui est convenable en soi est convenable partout; cependant il nous faut bien en cela faire comme les poulpes et nous accommoder aux mœurs de chaque pays. Il y a donc, pour ce qui est du regard, certaines convenances qui ne tombent pas sous le coup de nos préceptes, mais en général toute mauvaise habitude déforme, non-seulement les yeux, mais

*enim hoc aliud est, quam seipsum elu-
scare? Eum gestum thynnus ac fabris
relinquamus.*

*Sint exporrecta supercilia, non addu-
cta, quod est torvitatis : non sublata in
altum, quod est arrogantiae : non in
oculos depressa, quod est male cogitan-
tium.*

*Frons item hilaris et explanata, men-
tem sibi bene consciam et ingenium li-
berale præ se ferens : non in rugas
contracta, quod est senii : non mobilis,
quod est herinaceorum : non torva, quod
est taurorum.*

le maintien et la beauté de tout le corps ; au contraire, des gestes réguliers et naturels donnent de la grâce ; ils n'enlèvent pas les défauts, mais ils les masquent et les atténuent. Il est indécemment de regarder en ouvrant un œil et en fermant l'autre ; qu'est-ce, en effet, autre chose que se rendre borgne à plaisir ? Laissons cela aux thons et à certains artisans (1).

Les sourcils doivent être étendus naturellement et non pas froncés, ce qui est signe de méchanceté ; ni relevés, ce qui indique de l'arrogance ; ni abaissés sur les yeux, ce qui indique de mauvaises pensées.

Que le front soit riant et uni, indice d'une bonne conscience et d'un esprit

(1) Ce rapprochement des thons et de certains artisans est assez bizarre. Erasme fait sans doute allusion aux menuisiers, qui ferment un œil pour voir si la planche qu'ils ont rabotée est droite. J.-B. de La Salle, en imitant ce passage, a été pris d'un singulier scrupule. Craignant de ridiculiser leurs parents aux yeux des enfants des écoles chrétiennes, presque tous fils d'artisans, il s'est imaginé

A naribus absit mucoris purulentia, quod est sordidorum. Id vitium Socrati Philosopho datum est probro. Pileo aut veste emungi, rusticanum : brachio cubitove, salsamentariorum : nec multo civilius id manu fieri, si mox pituitam vesti illinas. Strophiolis accipere narium recrementa, decorum ; idque paulisper averso corpore, si qui adsint honoratiores. Si quid in solum dejectum est emuncto duobus digitis naso, mox pede proterendum est. Indecorum est subinde cum sonitu spirare naribus : bilis id indicium est. Turpius etiam ducere ronchos, quod est furiosorum, si modo fiat

de dire : « C'est contre faire le borgne, ce qui appartient aux arbalétriers et aux harquebuziers. » Quant à la particularité du thon fermant un œil pour mieux voir de l'autre, Érasme l'a observée dans Athénée et dans Aristote beaucoup plus que dans la nature. Mais l'histoire naturelle a été longtemps écrite comme cela.

ouvert; tout plissé de rides, c'est un signe de sénilité; mobile, il rappelle le hérisson; menaçant, il fait songer au taureau.

Avoir la morve au nez, c'est le fait d'un homme malpropre; on a reproché ce défaut à Socrate le Philosophe. Se moucher avec son bonnet ou avec un pan de son habit est d'un paysan; sur le bras ou sur le coude, d'un marchand de salaisons. Il n'est pas beaucoup plus propre de se moucher dans sa main pour l'essuyer ensuite sur ses vêtements. Il est plus décent de se servir d'un mouchoir, en se détournant, s'il y a là quelque personne honorable. Si l'on se mouche avec deux doigts et qu'il tombe de la morve par terre, il faut poser le pied dessus. Il n'est pas convenable de souffler bruyamment par les narines, ce qui dénote un tempérament bilieux; encore moins de faire entendre un ronflement, marque de violence, si cela est passé en habitude; c'est excusable chez les asthmatiques et chez ceux qui ont l'haleine

usu. Nam spiritosis qui laborant orthopnoea, danda est venia. Ridiculum, vocem naribus emittere : nam id cornicinum est et elephantorum. Crispere nasum irrisorum est et sanniorum.

Si aliis præsentibus incidat sternutatio, civile est corpus avertere : mox ubi se remiserit impetus, signare os crucis imagine : item sublato pileo resalutatis qui vel salutarunt, vel salutare debuerant (nam sternutatio, quemadmodum oscitatio, sensum aurium prorsus aufert), precari veniam, aut agere gratias. Alterum in sternutamento salutare, religiosum : et si plures adsunt natu majores qui salutant virum aut feminam honorabilem, pueri est aperire caput. Porro vocis tinnitum studio intendere, aut data opera sternutamentum iterare, nimirum ad virium ostentationem, nugonum est. Reprimere sonitum quem natura fert, ineptorum est, qui plus tribuunt civilitati quam saluti.

Malas tingat nativus et ingenuus pu-

courte. Il est ridicule de faire passer sa voix par le nez ; c'est bon pour les joueurs de cornemuse et les éléphants ; froncer le nez, c'est l'affaire des bouffons et des baladins.

S'il arrive d'éternuer en présence de quelqu'un, il est honnête de se détourner un peu ; quand l'accès est passé, il faut faire le signe de la croix, puis soulever son chapeau pour rendre leur politesse aux personnes qui ont salué ou qui ont dû le faire (car le bâillement, comme l'éternement, rend quelquefois l'ouïe moins fine), et s'excuser ou remercier. C'est chose religieuse de saluer celui qui éternue, et s'il y a là des gens plus âgés qui saluent quelque personne de mérite, homme ou femme, un enfant doit se découvrir. Il n'appartient qu'aux sots d'éternuer bruyamment et de recommencer à plaisir, pour faire parade de leur vigueur. Réprimer un accès naturel est le fait de ces niais qui font passer la politesse avant la santé.

Qu'une pudeur naturelle et ingénue

dor, non fucus aut adscitus color. Quamquam is quoque sic temperandus est, ut nec vertatur in improbitatem, nec adducat stuporem, et quartum (ut habet proverbium) insanicæ gradum. Quibusdam enim hic affectus tam impotens insitus est, ut reddat deliranti simillimum. Temperatur hoc malum, si puer inter majores assuescat, et comœdiis agendis exerceatur.

Inflare buccas fastus indicium est : easdem demittere, est animum despondentis; alterum est Thrasonis, alterum Judæ proditoris.

Os nec prematur, quod est metuentis alterius halitum haurire : nec hiet, quod est morionum, sed leniter osculantibus se mutuo labris conjunctum sit. Minus etiam decorum est, subinde porrectis labiis veluti poppysmum facere : quanquam id magnatibus adultis per mediam turbam incedentibus condonandum est : illos enim decent omnia; nos puerum formamus.

colore tes joues; n'use ni de fard ni de vermillon. Cependant il ne faut pas pousser la timidité trop loin, de manière qu'elle dégénère en sottise, en stupidité, et, comme dit le proverbe, en quatrième degré de folie. Il est, en effet, des gens chez qui cette fâcheuse disposition est si prononcée, qu'elle les fait ressembler à des idiots. On peut la combattre en habituant l'enfant à vivre avec de plus grands que lui et en l'exerçant à paraître dans des comédies.

Enfler les joues est un signe d'arrogance; les laisser pendre est montrer du désespoir; l'un est d'un Thrason, l'autre d'un traître Judas.

Ne pince pas tes lèvres, comme si tu craignais de respirer l'haleine des autres; ne te tiens pas, bouche béante, comme un niais; que tes lèvres soient seulement rapprochées de façon à se toucher légèrement l'une l'autre. Il n'est pas convenable d'avancer de temps à autre les lèvres pour faire entendre une sorte de sifflement : laissons cette habi-

*Si fors urgeat oscitatio, nec datur
averti aut cedere; strophio volave tega-
tur os, mox imagine crucis obsignetur.*

*Omni-
bus dictis aut factis arridere,
stultorum est : nullis arridere stupido-
rum. Obscæne dictis aut factis arridere
nequitia est. Cachinnus et immodicus
ille totum corpus quatiens risus, quem
ob id Græci σὺνκροῦσιον appellant, nulli
decorus est ætati, nedum pueritiæ. De-
decet autem quod quidam ridentes hin-
nitum edunt. Indecorus et ille qui oris
rictum late diducit, corrugatis buccis,
ac nudatis dentibus, qui caninus est, et
sardonius dicitur. Sic autem vultus
hilaritatem exprimat, ut nec oris habi-
tum dehonestet, nec animum dissolutum
arguat. Stultorum illæ voces sunt :
Risus diffluo, risu dissilio, risu emorior ;
et si qua res adeo ridicula inciderit, ut*

tude aux princes qui se promènent dans la foule. Tout sied aux princes ; c'est un enfant que nous voulons former.

Si le bâillement te prend et que tu ne puisses ni te détourner ni te retirer, couvre-toi la bouche de ton mouchoir ou avec la paume de la main, puis fais le signe de la croix.

Rire de tout ce qui se fait ou se dit est d'un sot ; ne rire de rien est d'un stupide. Rire d'un mot ou d'un acte obscène marque un naturel vicieux. L'éclat de rire, ce rire immodéré qui secoue tout le corps et que les Grecs appelaient pour cela *le secoueur*, n'est bienséant à aucun âge, encore moins à l'enfance. Il y en a qui en riant semblent hennir, c'est indécent. Nous en dirons autant de ceux qui rient en ouvrant horriblement la bouche, en se plissant les joues et en découvrant toute la mâchoire : c'est le rire d'un chien ou le rire sardonique. Le visage doit exprimer l'hilarité sans subir de déformation ni marquer un naturel corrompu. Ce sont

nolentibus ejusmodi risum exprimat, mappa, manuve tegenda facies. Solum aut nullam evidentem ob causam ridere, vel stultitiæ tribuitur, vel insaniciæ. Si quid tamen ejusmodi fuerit obortum, civilitatis erit aliis aperire risus causam : aut si non putes proferendam commentitium aliquid adferre, ne quis se derideri suspicetur.

Superioribus dentibus labrum inferius premere, inurbanum est. Hic enim est minantis gestus quemadmodum et inferioribus mordere superius. Quin et labrorum oras, lingua circumvoluta subinde lambere, ineptum. Porrectioribus esse labris, et velut ad osculum compositis olim apud Germanos fuisse blandum, indicant illorum picturæ. Porrecta lingua deridere quenquam, scurrile est.

les sots qui disent : je me pâme de rire ! je tombe de rire ! je crève de rire ! S'il survient quelque chose de si risible qu'on ne puisse se retenir d'éclater, il faut se couvrir le visage avec son mouchoir ou avec la main. Rire seul et sans cause apparente est attribué par ceux qui vous voient à la sottise ou à la folie. Cela peut arriver pourtant ; la politesse ordonne alors qu'on déclare le sujet de son hilarité ; dans le cas où l'on ne pourrait le faire, il faut imaginer quelque prétexte, de peur que quelqu'un des assistants ne croie qu'on riait de lui.

Il n'est pas de bon ton de mordre avec ses dents du haut la lèvre inférieure : c'est un geste de menace ; comme de mordre la lèvre supérieure avec les dents du bas. Se poulécher le bord des lèvres en allongeant la langue est tout à fait inepte. Avancer les lèvres comme pour un baiser passait jadis, en Allemagne, pour une façon d'être agréable ; les peintures en font foi. Se moquer de quel-

Aversus expuito, ne quem conspuas aspergasve. Si quid purulentius in terram rejectum erit, pede (ut dixi) prote-ratur, ne cui nauseam moveat. Id si non licet, linteolo sputum excipito.

Resorbere salivam inurbanum est; quemadmodum quosdam videmus non ex necessitate, sed ex usu, ad tertium quod-que verbum expuere.

Quidam indecore substussiunt identidem inter loquendum, idque non ex necessitate, sed ex more : is gestus est mentientium, et inter dicendum quid dicant comminiscantium. Alii minus etiam decore ad tertium quodque verbum eructant : quæ res si a teneris annis abierit in consuetudinem, hæret etiam in grandiores ætatem. Idem sentien-dum de screatu : quibus omnibus a servo notatur Terentianus Clitipho. Si tussis

qu'un en lui tirant la langue est d'un farceur.

Détourne-toi pour cracher, de peur d'arroser et de salir quelqu'un. S'il tombe à terre quelque crachat épais, pose le pied dessus, comme j'ai dit plus haut : il ne faut faire lever le cœur à personne. Le mieux est de cracher dans son mouchoir.

Il n'est pas bienséant de ravalier sa salive ; pas davantage, comme on voit certaines gens le faire, non par besoin, mais par habitude, de cracher dès la troisième parole qu'ils prononcent.

D'autres toussent comme cela, en vous parlant, sans nécessité aucune, mais par manie ; c'est l'habitude des menteurs et de ceux qui cherchent à se rappeler ce qu'ils doivent dire ; d'autres, non moins impolis, ne peuvent dire trois mots sans roter. Si ce défaut passe en habitude dès l'enfance, il persiste jusque dans l'âge mûr ; il en est de même du crachement. Clitiphon, dans Térence, est repris de l'un et l'autre par son esclave. Si un ac-

urgeat, cave ne cui in os tussias, et absit ineptia clarius tussiendo quam natura postulet.

Vomiturus secede : nam vomere, turpe non est : sed ingluvie vomitum accersisse deforme est.

Dentium mundities curanda est : verum eas pulvisculo candidare puellarum est ; sale aut alumine defricare, gingivæ perniciosum : idem lotio facerè, Iberorum est. Si quid inhæsit dentibus, non cultello, non unguibus, canum feliumve more, non mantili eximendum est : sed vel lentisci cuspide, vel penna, vel ossiculis e gallorum aut gallinarum tibiis detractis.

Os mane pura aqua proluere, et urbanum est ; et salubre : subinde id facere, ineptum. De linguæ usu suo dicemus loco.

cès de toux te prend, tâche de ne pas tousser dans la figure des autres ; garde-toi aussi de tousser plus fort qu'il n'est besoin.

Si tu as envie de vomir, éloigne-toi un peu : vomir n'est pas un crime. Ce qui est honteux, c'est de s'y prédisposer par sa gloutonnerie.

Il faut avoir soin de se tenir les dents propres ; les blanchir à l'aide de poudres est tout à fait efféminé ; les frotter de sel ou d'alun est nuisible aux gencives ; les laver avec de l'urine est une mode Espagnole. S'il reste quelque chose entre les dents, il ne faut pas l'enlever avec la pointe d'un couteau, ni avec les ongles, comme font les chiens et les chats, ni à l'aide de la serviette ; sers-toi d'un brin de lentisque, d'une plume, ou de ces petits os qu'on retire de la patte des coqs et des poules.

Se laver le visage, le matin, dans de l'eau fraîche, est aussi propre que salubre ; le faire plus souvent est inutile. Nous parlerons en temps et lieu de

Rusticanum est, impexo esse capite. Adsit mundities, non nitor puellaris. Absint sordes lendium et vermiculorum. Subinde scabere caput apud alios, parum decet : quemadmodum unguibus reliquum fricare corpus sordidum est, præsertim si fiat usu, non necessitate.

Coma nec frontem tegat, nec humeris involitet. Subinde concusso capite discutere capillitium, lascivientium est equorum. Cæsariem à fronte in verticem læva retorquere, parum elegans est : manu discriminare, modestius.

Inflectere cervicem, et adducere scapulas, pigritiam arguit : resupinare corpus, fastus indicium est : molliter erectum decet. Cervix nec in lævum, nec in dextrum vergat : hypocriticum enim ;

la langue et de l'usage qu'on doit en faire.

C'est de la négligence que de ne pas se peigner; mais, s'il faut être propre, il ne faut pas s'attifer comme une fille. Prends bien garde d'avoir des poux ou des lentes : c'est dégoûtant. S'éplucher continuellement la tête auprès de quelqu'un n'est guère convenable; il est également malpropre de se gratter avec les ongles le reste du corps, surtout si c'est par habitude et sans nécessité.

Que les cheveux ne tombent pas sur le front, qu'ils ne flottent pas non plus jusque sur les épaules. Les relever en secouant la tête, c'est ressembler à un cheval qui secoue sa crinière; les redresser à gauche, du front au sommet de la tête, est inélégant; il vaut mieux les séparer avec la main.

Fléchir le cou et tendre le dos indiquent de la paresse; renverser le corps en arrière indique de l'orgueil; il suffit de se tenir droit sans roideur. Que le cou ne penche ni à droite, ni à gauche,

nisi colloquium, aut aliud simile postulet.

Humeros oportet æquo libramine temperare, non in morem antennarum alterum attollere, alterum deprimere. Nam hujusmodi gestus in pueris neglecti, vertuntur in naturam, et corporis habitum præter naturam deformant. Itaque qui præ desidia collegerunt consuetudinem inflectendi corpus, sibi gibbum conciliant; quem natura non dederat : et qui deflexum in latus caput habere consueverunt, in eum habitum indurescunt, ut adulti frustra mutare nitantur. Siquidem tenera corpuscula plantulis similia sunt, quæ in quamcunque speciem furca funiculove deflexeris, ita crescunt, et indurescunt.

Utrumque brachium introrsum retorquere simul et pigritiæ speciem habet et furoris : neque multo decentius est, altera manu in aliam injecta stare sedere :

à moins que les besoins d'un entretien ou tout autre motif n'y forcent; sinon, c'est l'allure de l'hypocrite.

Il convient de maintenir ses épaules dans un juste équilibre, de ne pas élever l'une pour abaisser l'autre, à la façon des antennes. De tels défauts, négligés chez un enfant, se convertissent en habitudes et détruisent, en dépit de la nature, toute la symétrie du corps. Ainsi ceux qui par indolence ont pris le pli de se courber, s'octroient une bosse que la nature ne leur avait pas donnée; ceux qui s'accoutument à tenir la tête penchée s'endurcissent dans cette mauvaise position, et, en grandissant, s'efforcent en vain de la rectifier. Les corps souples des enfants sont semblables à ces jeunes plantes que l'on courbe à l'aide de baguettes et de liens; elles croissent et gardent à jamais le pli qu'on leur a donné.

Se croiser les bras en les entrelaçant l'un dans l'autre est l'attitude d'un paresseux ou de quelqu'un qui porte un défi; il n'est pas beaucoup plus conve-

quod tamen quibusdam elegans ac militare videtur. At non statim honestum est quod stultis placuit, sed quod naturæ et rationi consentaneum est. Reliqua dicentur, quum ad colloquium et convivium ventum erit.

Membra quibus natura pudorem addit, retegere citra necessitatem procul abesse debet ab indole liberali. Quin ubi necessitas huc cogit : tamen id quoque decente verecundia faciendum est, etiamsi nemo testis adsit. Nunquam enim non adsunt angeli; quibus in pueris gratissimus est pudicitiae comes custosque pudor. Quorum autem conspectum oculis subducere pudicum est, ea multo minus oportet alieno præbere contactui.

Lotium remorari, valetudini perni-

nable de se tenir debout ou de s'asseoir une main posée sur l'autre. Quelques personnes pensent que cette attitude est élégante, qu'elle sent l'homme de guerre, mais *tout ce qui plaît aux sots n'est pas nécessairement convenable* ; la véritable convenance consiste à *satisfaire la nature et la raison*. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous en serons aux entretiens et aux repàs.

Il est indigne d'un homme bien élevé de découvrir sans besoin les parties du corps que la pudeur naturelle fait cacher. Lorsque la nécessité nous y force, il faut le faire avec une réserve décente, quand même il n'y aurait aucun témoin. Il n'y a pas d'endroit où ne soient les anges. Ce qui leur est le plus agréable, chez un enfant, c'est *la pudeur, compagne et gardienne des bonnes mœurs*. Si la décence ordonne de soustraire ces parties aux regards des autres, encore moins doit-on y laisser porter la main.

Retenir son urine est contraire à la

ciosum : secreto reddere verecundum.

Diductis genibus sedere aut divaricatis tibiis distortisve stare, Thrasonum est. Sediti coeant genua, stanti pedes, aut certe modice diducantur. Quidam hoc gestu sedent, ut alteram tibiam in altero genu suspendant : nonnulli stant decussatim compositis tibiis, quorum alterum est anxiorum, alterum ineptorum.

Dextro pede in lævum femur injecto sedere, priscorum regum mos est, sed improbatus. Apud Italos quidam honoris gratia pedem alterum altero premunt, unique propemodum insistunt tibiæ, ciconiarum ritu : quod an pueros deceat, nescio.

Itidem in flectendis genibus aliud apud alios decet, dedecetve. Quidam utrumque pariter inflectunt : idque rursus alii recto

santé; il est bienséant de la rendre à l'écart.

Etre assis les genoux ouverts en compas et se tenir debout les jambes écartillées ou tout de travers, est d'un fanfaron. Il faut s'asseoir les genoux rapprochés, rester debout les jambes près l'une de l'autre, ou du moins avec peu d'intervalle. Quelques personnes s'asseoient une jambe suspendue sur l'autre, d'autres se tiennent debout les jambes croisées en forme d'X; la première attitude est d'un homme inquiet; la seconde, d'un imbécile.

C'était la coutume des anciens rois de s'asseoir, le pied droit appuyé sur la cuisse gauche; on y a trouvé à redire. En Italie, pour honorer quelqu'un, on pose l'un de ses pieds sur l'autre et l'on se tient debout sur une seule jambe, comme les cigognes. Cela convient-il aux enfants? Je n'en sais, ma foi, rien.

De même, pour ce qui est de saluer en fléchissant les genoux, ce qui est convenable ici fait rire ailleurs. Quelques-

corpore, alii nonnihil incurvato. Sunt qui hoc ceu muliebre rati, similiter erecto corpore primum dextrum incurvant genu, mox sinistrum : quod apud Britannos in adolescentibus laudi datur. Galli modulato corporis circumactu dextrum duntaxat inflectunt. In his in quibus varietas nihil habet cum honesto pugnans, liberum erit vel vernaculis uti moribus, vel alienis obsecundare, quando sunt quos magis capiant peregrina.

Incessus, nec fractus sit, nec præceps : quorum alterum est mollium, alterum furiosorum : nec vacillans. Nam ineptam in incessu subclaudicationem Suiceris militibus relinquamus, et iis qui magnum ornamentum ducunt in pileo gestare plumas. Tametsi videmus nonnullos magnates hoc gestu sibi placere.

uns plient en même temps les deux genoux, tout en conservant le corps droit; d'autres, en se courbant un peu. Il en est qui estiment que fléchir les deux genoux ensemble c'est bon pour les femmes et qui, se tenant roides, plient d'abord le genou droit, puis le genou gauche; en Angleterre, on trouve cela gracieux chez les jeunes gens. Les Français plient seulement le genou droit, en faisant un demi-tour de corps, avec aisance. Lorsque les usages, dans leur diversité, n'ont rien qui répugne à la décence, on est libre d'user de la mode de son pays ou de prendre celle des autres nations; les façons étrangères plaisent généralement davantage.

Que le pas ne soit ni trop lent ni trop pressé; l'un est d'un indolent, l'autre d'un écervelé. Il faut aussi éviter le balancement, car il n'y a rien de désagréable comme cette espèce de claudication. Laissons cela aux soldats Suisses et à ceux qui sont tout fiers de porter des plumes à leur chapeau. Cependant nous

*Sedentem pedibus ludere, stultorum
est : quemadmodum et manibus gesticu-
lari parum integræ mentis indicium est.*



voyons des courtisans affecter cette démarche.

Jouer avec ses pieds, étant assis, est le fait d'un sot; gesticuler des mains est le signe d'une raison qui n'est pas intacte.



CAPUT II

DE CULTU CORPORIS

IN summa dictum est de corpore, nunc de cultu paucis; eo quod vestis quodammodo corporis corpus est, et ex hac quoque liceat habitum animi conjicere. Quanquam hic certus præscribi modus non potest, eo quod non omnium par est vel fortuna, vel dignitas, nec apud omnes nationes eadem decora sunt aut indecora, postremo, nec omnibus sæculis eadem placent displicentve.

Unde quemadmodum in aliis multis, ita hic quoque nonnihil tribuendum est, juxta proverbium, νόμος καὶ χάρις atque etiam καιρῶν, cui servire jubent sapientes. Est tamen in hisce varietatibus, quod per se sit honestum aut secus, velut illa

CHAPITRE II

DU VÊTEMENT

Nous avons parlé sommairement du corps, disons un mot du vêtement ; le vêtement est, en quelque sorte, le corps du corps, et il donne une idée des dispositions de l'esprit. Cependant, on ne peut l'assujettir à des règles fixes, puisque tout le monde n'a pas même richesse, même rang ; que ce qui est convenable ou non diffère suivant les pays ; enfin que les goûts n'ont pas toujours été les mêmes dans tous les temps.

Ainsi qu'en beaucoup d'autres choses, il faut ici s'accommoder, comme dit le proverbe, à la coutume et au pays ; j'ajoute : au temps, que les sages mêmes ordonnent de respecter. Dans toute cette diversité, il y a cependant ce qui est

quæ nullum habet usum, cui paratur vestis? Prolixas trahere caudas, in fœminis ridetur, in viris improbatur: an Cardinales et Episcopos deceat, aliis æstimandum relinquo. Multitia nunquam non probro data sunt tum viris, tum fœminis: quandoquidem hic est alterius vestis usus, ut ea tegat quæ impudice ostenduntur oculis hominum. Olim habebatur parum virile discinctum esse: nunc idem nemini vitio vertitur, quod indusiis, subuculis, et caligis repertis tegantur pudenda, etiam si diffluat tunica. Alioqui vestis brevior quam ut inclinati tegat partes quibus debetur honos, nusquam non inhonesta est. Dissecare vestem, amèntium est: picturatis ac versicoloribus uti, morionum est ac simiorum. Ergo pro modo facultatum, ac dignitatis, proque regione et more adsit cultui mundities, nec sordibus notabilis, nec luxum aut lasciviam aut fastum præ se ferens. Neglectior cultus decet adolescentes, sed citra immunditiam.

convenable en soi et ce qui ne l'est pas ; à quoi bon, par exemple, un ajustement qui n'est d'aucune utilité ? On rit des femmes qui traînent de longues queues de robe ; on désapprouve les hommes qui les imitent. Cela sied-il bien aux Cardinaux, aux Évêques ? Que d'autres que moi en décident. Les légers tissus de soie ne font estimer ni les hommes ni les femmes qui les portent ; on est obligé de les doubler d'un autre vêtement pour cacher ce qui sans cela serait impudiquement découvert. Jadis il était réputé peu viril de ne pas porter de ceinture ; on n'en fait plus un reproche à personne maintenant que l'usage des chemises, des caleçons et des chausses met à l'abri des regards les parties naturelles, quand même le vêtement de dessus s'écarterait. Au surplus, l'habit qui est trop court pour cacher, si l'on se baisse, ce que l'on doit honnêtement cacher, n'est bienséant en aucun pays. Déchirer ses vêtements est le fait d'un fou ; porter des habits bariolés et de toutes sortes de couleurs, c'est

*Indecore quidam interularum ac tuni-
carum oras aspergine lotii pingunt, aut
sinum brachialiaque indecoro tectorio in-
crustant, non gypso, sed narium et oris
pituita. Sunt quibus vestis in alterum la-
tus defluit, aliis in tergum ad renes
usque : nec desunt quibus hoc videatur
elegans. Ut totum corporis habitum et
mundum et compositum esse decet, ita
decet illum corpori congruere. Si quid
elegantioris cultus dedere parentes, nec
te ipsum reflexis oculis contemplare, nec
gaudio gestias, aliisque ostentes. Nam
alterum simiarum, alterum pavonum.
Mirentur alii, tu te bene cultum esse*

vouloir ressembler aux baladins et aux singes. Suivant ses moyens et son rang, selon le pays et la coutume, on doit tenir à la propreté du vêtement; il ne faut se faire remarquer ni par le débraillé, ni par une élégance indiquant le faste et la mollesse. Un peu de négligence dans l'ajustement ne messied pas à la jeunesse, mais il ne faut pas pousser cela jusqu'à la malpropreté.

Il y a des gens qui barbouillent de gouttes d'urine les bords de leurs chausses et de leur pourpoint ou qui portent sur leur jabot, sur leurs manches, de sales incrustations, non de plâtre, mais de morve ou de crachats. Il en est dont le manteau tombe tout d'un côté; d'autres qui le laissent flotter en arrière jusqu'au bas des reins, et cela passe, aux yeux de certaines gens, pour de l'élégance. Comme c'est chose bienséante que les vêtements soient propres et soignés, de même faut-il qu'ils aillent bien. Si tes parents t'ont donné des habits élégants, ne tourne pas les yeux

nescias. Quo major est fortuna, hoc est amabilior modestia. Tenuioribus in conditionis solatium concedendum est ut moderate sibi placeant. At dives ostentans splendorem amictus, aliisque suam exprobrat miseriam, sibi que conflatur invidiam.



sur toi pour te contempler, ne gesticule pas de joie, ne t'offre pas complaisamment aux regards de tous. Ce serait vouloir ressembler au singe ou au paon. Laisse les autres te regarder et ignore toi-même si tu es bien mis. Plus grande est la fortune, plus aimable est la modestie. Laisse au moins cette consolation à ceux qui sont moins bien partagés de la fortune, de pouvoir se considérer eux-mêmes sans trop de déplaisir. Les riches qui étalent le faste de leurs vêtements semblent reprocher aux autres leur indigence et éveillent l'envie.



CAPUT III

DE MORIBUS IN TEMPLO

QUOTIES fores templi præteris, nudato caput : ac modice flexis genibus, et ad sacra verso vultu, Christum divosque salutato. Idem alias faciendum, sive in urbe, sive in agris, quoties occurrit imago crucis. Per ædem sacram ne transieris, nisi simili religione saltem brevi precatiuncula Christum appelles, idque retecto capite, et utroque genu flexo. Quum sacra peraguntur, totum corporis habitum ad religionem decet componere. Cogita illic præsentem Christum cum innumeris Angelorum millibus. Et si quis regem hominem allocuturus circumstante procerum corona nec caput aperiat, nec genu flectat ; non jam pro rustico, sed pro insano haberetur ab

CHAPITRE III

DE LA MANIÈRE DE SE COMPORTER
DANS UNE ÉGLISE

TOUTES les fois que tu franchis le seuil d'une église, découvre-toi et, fléchissant légèrement les genoux, le visage tourné vers l'autel, salue le Christ et les Saints. Il faut faire la même chose partout, à la ville comme aux champs, toutes les fois qu'on rencontre le symbole de la croix. Ne traverse jamais le lieu saint sans faire acte de dévotion, tout au moins une petite prière; et cela, la tête nue, à genoux. Si l'on dit la messe, manifeste ton recueillement par tout ton maintien. Pense que le Christ est présent, lui et d'innombrables légions d'Ange. Si, prenant la parole au milieu d'un cercle de courtisans, devant un roi, qui n'est qu'un homme, on négligeait de se dé-

omnibus : quale est illic opertum habere caput , erecta genua, ubi adest rex ille regum immortalis, et immortalitatis largitor , ubi venerabundi circumstant ætherei spiritus? Nec refert si eos non vides, vident illi te. Nec minus certum est illos adesse, quam si videres eos oculis corporeis. Certius enim cernunt oculi fidei, quam oculi carnis. Indecentius etiam est, quod quidam in templis obambulant, et Peripateticos agunt. Atqui deambulationibus porticus et fora conveniunt, non templa, quæ sacris concionibus, mysteriis, ac deprecationi dicata sunt.

Ad concionantem spectent oculi, huc attentæ sint aures, huc inhiat animus omnium cum reverentia, quasi non hominem audias, sed Deum per os hominis tibi loquentem.

couvrir, de fléchir le genou, on passerait non-seulement pour un mal appris, mais pour un insensé ; que serait-ce donc de garder sa tête couverte, de ne pas plier les genoux dans le temple où réside l'éternel Roi des Rois, le dispensateur de l'éternité, en présence des Anges invisibles ? Qu'importe que tu ne les voies pas ? ils te voient, eux. Il est aussi certain qu'ils sont là que si tu les distinguais avec les yeux du corps ; les yeux de la foi sont plus sûrs que les yeux de la chair ! Il n'est pas convenable de se promener dans les églises comme des Péripatéticiens ; les galeries, les places publiques sont des lieux de promenade, et non les églises, consacrées à la prédication, aux mystères, à la prière.

Tourne les yeux vers le prédicateur ; que tes oreilles soient attentives ; que toute ton intelligence s'attache respectueusement à ce qu'il dit. Ce n'est pas un homme que tu entends, c'est Dieu lui-même qui te parle par la bouche d'un homme.

*Quum recitatur Evangelium, assurge :
et si potes, ausculta religiose.*

*Quum in symbolo canitur, ET HOMO
FACTUS EST, in genua procumbe, vel hoc
pacto te submittens in illius honorem
qui semet pro tua salute, quum esset
supra omnes cælos, demisit in terras :
quum esset Deus, dignatus est homo fieri,
ut te faceret Deum.*

*Dum peraguntur mysteria, toto cor-
pore ad religionem composito, ad al-
tare versa sit facies, ad Christum ani-
mus.*

*Altero genu terram contingere, erecto
altero cui lævus innitatur cubitus, ges-
tus est impiorum militum, qui Domino
Jesu illudentes dicebant, Ave, rex Ju-
dæorum. Tu demitte utrumque, relinquo
etiam corpore nonnihil reflexo ad vene-
rationem.*

*Relinquo tempore aut legatur aliquid e
libello, sive precularum, sive doctrinæ
salutaris ; aut mens cæleste quippiam
meditetur. Eo tempore nugas obgannire*

Lorsqu'on lit l'Évangile, lève-toi, et, s'il est possible d'entendre, écoute religieusement.

Lorsque, dans le Symbole, on chante : **ET HOMO FACTUS EST**, tombe à genoux, humilie-toi en l'honneur de Celui qui, pour ton salut, lui qui résidait au delà des cieux, est descendu sur la terre, et, Dieu, a daigné se faire homme, pour te faire Dieu toi-même.

Tant qu'on dit la Messe, montre ta dévotion par ton attitude, que ton visage soit tourné vers l'autel, ton esprit vers le Christ.

Toucher la terre d'un seul genou, l'autre restant élevé pour servir d'appui au coude gauche, c'est l'attitude de ces soldats impies qui tournèrent le Seigneur Jésus en dérision et lui dirent : *Salut, roi des Juifs*. Mets-toi à deux genoux, le haut du corps incliné, par respect.

Le reste du temps, lis quelque chose dans ton livre de messe, soit une prière, soit une pieuse admonestation, ou bien adresse à Dieu une oraison mentale. Mur-

ad aurem vicini, eorum est qui non credunt illic adesse Christum. Huc illuc circumferre vagos oculos, amentium. Existimā te frustra templum adiisse, nisi inde melior discesseris, puriorque.



murer alors des riens à l'oreille d'un voisin est le fait de ceux qui ne croient pas à la présence du Christ. Porter çà et là des regards errants, c'est marquer de l'insanité. Pense bien qu'il est inutile de venir à l'église si tu n'en sors meilleur et plus pur.



CAPUT IV

DE CONVIVIIS

IN conviviiis adsit hilaritas, absit petulantia. Non nisi lotus, accumbe : sed ante præsectis unguibus, ne quid in his hæreat sordium, dicarisque *ῥυποκόνδυλον*, ac prius clam reddito lotio, aut si res ita postulet, exonerata etiam alyo : et si forte strictius cinctum esse contingat, aliquantulum relaxare vinculum consultum est, quod in accubitu parum decore fiat.

Abstergens manus, simul abjice quicquid animo ægre est. Nam in convivio nec tristem esse decet, nec contristare quenquam.

Jussus consecrare mensam, vultum ac manus ad religionem componito, spe-

CHAPITRE IV

DES REPAS

LA gaîté est de mise, à table, mais non l'effronterie. Ne t'assois pas sans t'être lavé les mains ; nettoie avec soin tes ongles, de peur qu'il n'y reste quelque ordure et qu'on ne te surnomme *aux doigts sales*. Aie soin de lâcher auparavant ton urine, à l'écart, et, si besoin est, de te soulager le ventre. Si par hasard tu te trouves trop serré, il est à propos de relâcher ta ceinture, ce qui serait peu convenable une fois assis.

En essuyant tes mains, chasse aussi de ton esprit toute idée chagrine ; dans un repas, il ne faut ni paraître triste ni attrister personne.

Si l'on te demande de dire le *Benedicite*, prends une contenance pleine de

ctans aut convivii primarium aut si fors adest, imaginem Christi : ad nomen Jesu, matrisque virginis, utrumque flectens genu. Hoc muneris si cui alteri delegatum fuerit, pari religione tum auscultato, tum respondeo.

Sedis honorem alteri libenter cede : et ad honoratiorem locum invitatus, comiter excusa : si tamen id crebro serioque jubeat aliquis autoritate præditus, verecunde obtempera, ne videare pro civili præfractus.

Accumbens, utramque manum super mensam habe, non conjunctim, nec in quadra. Quidam enim indecore vel unam, vel ambas habent in gremio.

Cubito vel utroque vel altero inniti mensæ, senio morbove lassis condonatur : idem in delicatis quibusdam aulicis, qui

recueillement, autant des mains que du visage; tourne-toi vers le personnage le plus respectable de l'assistance, ou vers l'image du Christ, si par hasard il y en a une; arrivé au nom de Jésus et de la Vierge, sa mère, fléchis les deux genoux. Si cette fonction a été dévolue à un autre, écoute et réponds avec la même dévotion.

Cède de bonne grâce l'honneur de t'asseoir le premier; invité à prendre une place plus honorable, excuse-toi avec douceur; si l'on insiste sérieusement, à plusieurs reprises, et que celui qui te prie jouisse de quelque autorité, cède modestement; résister davantage serait de l'obstination et non de la politesse.

Une fois assis, pose tes deux mains sur la table, mais non pas jointes ou sur ton assiette. C'est un égal manque de savoir-vivre d'en placer une ou de les placer toutes les deux sur sa poitrine.

Poser un coude ou tous les deux sur la table n'est excusable que pour un vieillard ou un malade; les courtisans

se decere putant quicquid agunt, dissimulandum est, non imitandum. Interea cavendum, ne proxime accumbenti, cubito, neu ex adverso accumbenti, pedibus sis molestus.

In sella vacillare, et nunc huic, nunc alteri nati vicissim insidere, speciem habet subinde ventris flatum emittentis, aut emittere conantis. Corpus igitur æquo libramine sit erectum.

Mantile si datur, aut humero sinistro, aut brachio lævo imposito.

Cum honoratioribus accubiturus, capite pexo, pileum relinquito ; nisi vel regionis mos diversum suadeat, vel alicujus authoritas præcipiat, cui non parere sit indecorum.

Apud quasdam nationes mos est, ut pueri stantes ad majorum mensam capiant cibum extremo loco, tecto capite. Ibi ne puer accedat nisi jussus : ne

déliçats, qui croient que tout ce qu'ils font est admirable, se le permettent. N'y fais pas attention et ne les imite pas. Prends garde aussi de gêner avec ton coude celui qui est assis près de toi ou avec tes pieds celui qui te fait face.

Se dandiner sur sa chaise et s'asseoir tantôt sur une fesse, tantôt sur l'autre, c'est se donner l'attitude de quelqu'un qui lâche un vent, ou qui s'y efforce. Tiens-toi le corps droit, dans un équilibre stable.

Si l'on te donne une serviette, place-la sur ton épaule ou sur ton bras gauche.

Au moment de t'asseoir à table avec des gens d'un rang élevé, tes cheveux préalablement bien peignés, ôte ton chapeau ; à moins toutefois que ce ne soit pas l'usage du pays ou qu'un convive, dont l'autorité fait loi, en ordonne autrement ; il serait incivil de ne pas céder.

La coutume de certains pays est que les enfants, s'ils s'asseoient à la table des hommes faits, prennent leur repas au bas bout de la table, la tête couverte.

hæreat usque ad convivii finem : sed sumpto quod satis est, sublata quadra sua, flexo poplite salutet convivas, præcipue qui inter convivas honoratior.

A dextris sit poculum, et cultellus escarius rite purgatus, ad lævam panis.

Panem una vola pressum, summis digitis refringere, quorundam aulicorum delicias esse sinito : tu cultello seca decenter, non undique revellens crustum, aut utrinque resecans, delicatorum enim hoc est. Panem veteres in omnibus conviviis ceu rem sacram religiose tractabant : unde nunc quoque mos relictus est, eum forte delapsum in humum, exosculari.

Convivium statim a poculis auspicari potorum est, qui bibunt non quod sitiant, sed quod soleant. Nec ea res solum moribus est inhonesta, verum etiam

Un enfant ne doit s'y présenter que si on le lui commande ; il ne doit pas rester jusqu'à la fin ; lorsqu'il a mangé suffisamment, qu'il enlève son assiette, et se retire, en saluant les convives, spécialement le plus honorable.

Le verre à boire se place à droite, ainsi que le couteau à couper la viande, bien essuyé ; le pain, à gauche.

Froisser son pain avec la paume de la main, puis le rompre du bout des doigts est une délicatesse qu'il faut abandonner à certains courtisans ; coupe-le proprement avec ton couteau sans enlever la croûte tout autour ni l'entamer par les deux bouts, ce qui est encore un raffinement. Les anciens, dans leurs repas, en usaient religieusement avec le pain, comme étant chose sainte ; c'est de là que nous est restée la coutume de le baiser, si par hasard il tombe par terre.

Commencer un repas par boire est le fait d'ivrognes qui boivent, non parce qu'ils ont soif, mais par habitude. C'est non-seulement inconvenant, mais mau-

officit corporis valetudini. Nec statim post sumptam ex jure offam bibendum, multo minus post lactis esum. Puero sæpius quam bis, aut ad summum ter in convivio bibere, nec decorum est, nec salubre : semel bibat aliquandiu pastus de secundo missu, præsertim sicco : dein sub convivii finem, idque modice sorbendo, nec ingurgitando, nec equorum sonitu. Tum vinum, tum cervisia nihilo minus quam vinum inebrians, ut puerorum valetudinem lædit, ita mores dedecorat. Aqua fervidæ convenit ætati, aut si id non patitur sive regionis qualitas, sive alia quæpiam causa, tenui cervisia utitor, aut vino nec ardenti, et aqua diluto. Alioqui mero gaudentes, hæc sequuntur præmia : dentes rubiginosi, genæ defluentes, oculi lusciosi, mentis stupor, breviter senium ante senectam. Antequam bibas, præmande cibum : nec labra admoveas poculo, nisi prius mantili aut linteolo abstersa, præsertim si quis suum poculum tibi porrigit, aut ibi de communi bibitur poculo. Inter bibendum

vais pour la santé. Il ne faut pas non plus boire aussitôt après le potage, surtout un potage au lait. Pour un enfant, boire plus de deux ou trois fois au cours d'un repas n'est ni convenable ni sain. Qu'il boive une première fois après avoir commencé à manger du second plat, surtout si c'est du rôti; une deuxième vers la fin du repas, et toujours modérément, sans engloutir d'un trait ni avec le bruit que font les chevaux en s'abreuvant. Le vin et la bière, qui est tout aussi enivrante que le vin, nuisent également à la santé des enfants et dépravent leurs mœurs. Il convient mieux à la chaude jeunesse de boire de l'eau : si la nature du climat ou quelque autre raison s'y oppose, il lui faut user de bière faible ou de vin léger, détrempe d'eau. Autrement, voici les récompenses de ceux qui ont la passion du vin : des dents noires, des joues pendantes, des yeux chassieux, l'engourdissement de l'intelligence, une vieillesse prématurée. Avant de boire, achève de vider ta bouche et n'approche

intortis oculis alio intueri illiberale est; quemadmodum et ciconiarum exemplo cervicem in tergum reflectere, ne quid hæreat in imo cyatho, parum est liberale. Salutantem poculo resalutet comiter, et admotis labris cyatho paululum libans bibere simulet, hoc civili nugoni satis erit. Qui si rusticius urgeat, polliceatur tum se responsurum, quum adoleverit.



Quidam ubi vix bene consederint, mox manus in epulas conjiciunt. Id luporum est, aut eorum qui de chytrapode carnes nondum immolatas devorant, juxta proverbium. Primus cibum appositum ne attingito, non tantum ob id quod arguit avidum, sed quod interdum

pas le verre de tes lèvres avant de les avoir essuyées avec ta serviette ou avec ton mouchoir, surtout si l'un des convives te présente son propre verre ou si tout le monde boit dans la même coupe. Écarquiller ses yeux en buvant pour regarder n'importe où est malséant, tout comme se renverser le cou en arrière jusque dans le dos, à la manière des cigognes, pour ne pas laisser une goutte au fond du verre. Si quelqu'un boit à ta santé, salue-le gracieusement, et, approchant le verre de tes lèvres, contente-toi de les mouiller, pour faire semblant de boire; cela satisfera suffisamment un homme de bonne compagnie. S'il insiste en mauvais plaisant, promets-lui de lui faire raison quand tu seras homme.

Il y a des gens qui, à peine assis, portent la main aux plats. C'est ressembler aux loups ou à ces gloutons qui tirent la viande de la marmite et la dévorent avant qu'on ait, comme dit le proverbe, fait les libations aux dieux. Ne touche pas le premier au plat qu'on apporte;

cum periculo conjunctum est, dum qui fervidum inexploratum recipit in os, aut expuere cogitur, aut si deglutiat, adurere gulam, utroque ridiculus æque ac miser. Aliquantisper morandum, ut puer assuescat affectui temperare. Quo consilio Socrates ne senex quidem unquam de primo cratere bibere sustinuit. Si cum majoribus accumbit puer, postremus, nec id nisi invitatus manum admoveat patinæ. Digitos in jusculenta immergere, agrestium est : sed cultello fuscinave tollat quod vult : nec id ex toto eligat disco, quod solent liguritores : sed quod forte ante ipsum jacet,umat : quod vel ex Homero discere licet, apud quem creber est hic versiculus :

[καλλον.

Οἱ δ' ἐπ' ὀνειάτ' ἔτοιμα προκειμένα κείρας

Id quoque si fuerit insigniter elegans, alteri cedat, et quod proximum est accipiat. Ut igitur intemperantis est, in omnes patinæ plagas manum mittere,

cela montre de la gourmandise et c'est aussi très-dangereux ; car si l'on introduit sans méfiance dans sa bouche des aliments trop chauds, on est forcé de les recracher ou bien de se brûler le gosier, et de toutes façons on est ridicule et pitoyable. Attends donc un peu ; il est bon qu'un enfant s'habitue à dompter son appétit. C'est pourquoi Socrate, même dans sa vieillesse, ne buvait jamais du premier cratère. Si un enfant est à table avec de plus âgés que lui, il ne doit porter la main au plat que le dernier, et après qu'on l'y a invité. Il est grossier de plonger ses doigts dans les sauces ; que l'enfant prenne du plat le morceau qu'il veut, soit avec son couteau, soit avec sa fourchette ; encore ne doit-on pas choisir par tout le plat, comme font les gourmets, mais prendre le premier morceau qui se présente. Apprenons cela d'Homère, chez qui se rencontre fréquemment ce vers :

[avaient devant eux
Ils jetaient les mains sur les viandes prêtes qu'ils

*ita parum decorum patinam invertere,
quo veniant ad te lautiora.*

*Si quis alius cibum porrexerit elegantio-
riorem, præfatus excusatiunculam reci-
piat : sed resecta sibi portiuncula, reli-
quum offerat ei qui porrexerat, aut
proxime assidenti communicet. Quod
digitis excipi non potest, quadra exci-
piendum est. Si quis e placenta vel
artocrea porrexit aliquid, cochleari, aut
quadra excipe, aut cochleare porrectum
accipe, et inverso in quadram cibo,
cochleare reddito. Si liquidius est quod
datur, gustandum sumito, et cochleare
reddito, sed ad mantile extersum.*

*Digitos unctos vel ore prælingere, vel
ad tunicam extergere, pariter incivile
est : id mappa potius aut mantili fa-
ciendum.*

Même, si ce morceau est très-délicat, il vaut mieux le laisser à un autre et prendre celui d'à-côté. Si c'est le fait d'un gourmand de fouiller par tout le plat, il est aussi peu convenable de le tourner pour choisir les bons morceaux.

L'enfant à qui l'on offre d'un mets plus recherché doit remercier poliment, et accepter; mais, après en avoir coupé une petite portion, qu'il rende le reste à celui qui lui présente le plat, ou qu'il le fasse passer à son voisin. Il faut recevoir sur son assiette ce que l'on ne peut prendre avec ses doigts. Si l'on t'offre quelque morceau de gâteau ou de pâté, prends-le avec la cuiller, pose-le sur ton assiette, et rends la cuiller; si ce mets est liquide, goûte-le et rends la cuiller, après l'avoir essuyée avec ta serviette.

Lécher ses doigts gras ou les essuyer sur ses habits est également inconvenant; il vaut mieux se servir de la nappe ou de sa serviette.

Integros bolos subito deglutire, ciconiarum est, ac balatronum.

Si quid ab alio fuerit resectum, incivile est manum quadramve porrigere, priusquam ille structor offerat, ne videare præripere quod alteri paratum erat. Quod porrigitur, aut tribus digitis, aut porrecta quadra excipiendum. Si quod offertur, non congruit tuo stomacho, cave ne dixeris illud comici Clitiphonis, Non possum, pater, sed blande agito gratias. Est enim hoc urbanissimum recusandi genus. Si perstat invitator, verecunde dicito, aut non convenire tibi, aut nihil amplius requirere.

Discenda est a primis statim annis secandi ratio non superstitiosa, quod quidam faciunt, sed civilis et commoda. Aliter enim inciditur armus, aliter coxa, aliter cervix, aliter crates : aliter capus, aliter phasianus : aliter perdix, aliter anas : qua de re singillatim præcipere,

S'ingurgiter, d'un coup, de gros morceaux, c'est le fait des cigognes ou des goinfres.

Lorsqu'un morceau vient d'être découpé, il est incivil de tendre la main ou l'assiette avant que celui qui a rempli cet office ne t'en offre, de peur de paraître t'arroger ce qui était destiné à un autre. Prends avec trois doigts ce qui t'est offert ou tends ton assiette pour le recevoir. Si le mets ne convient pas à ton estomac, ne t'avise pas de dire, comme le Clitiphon de la comédie : *Je n'en veux pas, mon père*; remercie en souriant : c'est la manière la plus polie de refuser. Si l'on insiste, dis que le mets ne te convient pas ou que tu n'as plus besoin de rien.

Il est bon que, dès leur jeune âge, les enfants apprennent à découper, sans y mettre de la prétention, comme certaines personnes, mais aisément et proprement. L'épaule ne se découpe pas comme le gigot, le collier comme la côte ; le chapon, le faisan, la perdrix, le canard se

ut prolixum sit, ita nec operæ pretium. Illud in universum tradi potest, Apiciorum esse, omni ex parte, quidquid palato blanditur, abradere.

Abs te semesa alteri porrigere, parum honesti moris est.

Panem prærosus, iterum in jus immergere rusticanum est : sicut et cibum mansum faucibus eximere, et in quadram ponere, inelegans est. Nam si quid forte sumptum est quod deglutiri non expedit, clam aversus aliquo projiciat.

Cibum ambesum, aut ossa semel in quadram seposita repetere, vitio datur.

Ossa, aut si quid simile reliquum est, ne sub mensam abjeceris, pavimentum conspurcans, nec in mensæ stragulam projice, nec in patinam repone; sed in quadræ angulum sepone, aut in discum

découpent d'autant de façons différentes. Il serait trop long d'en donner les règles par le menu, et cela n'en vaut pas la peine. On peut se borner à dire, en manière de résumé, que c'est affaire aux imitateurs d'Apicius de détacher de tous côtés seulement les bons morceaux.

C'est chose peu convenable que d'offrir à un autre un morceau dont on a déjà mangé. Tremper dans la sauce du pain qu'on a mordu est grossier; de même, il est malpropre de ramener du fond de la gorge des aliments à demi mâchés et les remettre sur son assiette. S'il arrive que l'on ait dans la bouche un morceau que l'on ne puisse pas avaler, on se détourne adroitement et on le rejette.

Il ne faut pas non plus reprendre sur son assiette des viandes à demi mangées ou les os que l'on avait mis à l'écart.

Ne jette pas sous la table les os ou tous autres restes, de peur de salir le plancher; ne les dépose pas non plus sur la nappe ou dans le plat, mais garde-les dans un coin de ton assiette ou place-les sur le

qui apud nonnullos reliquiis excipiendis apponitur.

Canibus alienis de mensa porrigere cibum ineptiæ tribuitur : ineptius est illos in convivio contrectare.

Ovi putamen digitorum unguibus aut pollice repurgare, ridiculum est ; idem inserta lingua facere, magis etiam ridiculum : cultello id fit decentius.

Ossa dentibus arrodere, caninum est : cultello purgare, civile.

Tres digiti salino impressi, vulgari joco dicuntur agrestium insignia. Cultello sumendum est salis quantum satis est. Si longius abest salinum, porrecta quadra petendum est.

Quadram aut patinam cui saccharum aut aliud suave quiddam adhæsit, lingua lambere, felium est, non hominum.

Carnem prius minutim in quadra dissecet, mox addito pane simul ali-

plateau que, chez beaucoup de gens, on dispose exprès pour les recevoir.

Il est déplacé de prendre de la viande dans les plats pour la donner aux chiens des autres; encore plus de les caresser pendant le repas.

Il est ridicule de détacher le blanc d'œuf d'après la coquille avec ses ongles ou à l'aide du pouce; plus ridicule encore de se servir de sa langue. Cela se fait avec la pointe du couteau.

On ne ronge pas les os avec ses dents, comme un chien; on les dépouille à l'aide du couteau.

Trois doigts imprimés dans la salière sont, comme on dit, les armes parlantes des vilains. On doit prendre le sel avec son couteau; s'il est placé trop loin, on en demande en tendant son assiette.

Lécher à coups de langue le sucre ou toute autre friandise restée attachée à l'assiette ou au plat, c'est agir en chat, non en homme.

Après avoir coupé la viande dans son assiette, par petits morceaux, on la mâ-

quandiu mandat, priusquam trajiciat in stomachum. Id non solum ad bonos mores, verumetiam ad bonam valetudinem pertinet. Quidam devorant verius quam edunt, non aliter quam mox (ut aiunt) abducendi in carcerem. Latronum est ea tuburcinatio. Quidam tantum simul in os ingerunt ut utrinque ceu folles tumeant buccæ. Alii mandendo, diductu labiorum sonitum edunt porcorum in morem. Nonnulli vorandi studio spirant etiam naribus, quasi præfocandi. Ore pleno vel bibere vel loqui, nec honestum est, nec tutum.

Vicissitudo fabularum intervallis dirimat perpetuum esum. Quidam citra intermissionem edunt bibuntve, non quod esuriant sitiantve, sed quod aliqui gestus moderari non possunt, nisi aut scabant caput, aut scalpant dentes, aut gesticulentur manibus, aut ludant culltello, aut tussiant, aut screent, aut expuant. Ea res a rustico pudore profecta

che avec une bouchée de pain avant de l'avalier. Ce n'est pas seulement affaire de bon ton, c'est excellent pour la santé. Il y en a qui dévorent, plutôt qu'ils ne mangent, comme des gens que l'on va mettre en prison tout à l'heure; les filous mangent de la sorte ce qu'ils ont volé. D'autres engloutissent d'une seule fois de si gros morceaux, qu'ils s'enflent les joues comme des soufflets; d'autres, en mâchant, ouvrent tellement la bouche, qu'ils grognent comme des porcs. D'autres mettent tant d'ardeur à dévorer, qu'ils soufflent des narines, en gens qui vont suffoquer. Boire ou parler la bouche pleine est incivil et dangereux.

Il est bon qu'une conversation variée mette quelques intervalles dans la continuité du repas. Nombre de gens boivent et mangent sans reprendre haleine, non qu'ils aient faim ou soif, mais parce qu'ils ne peuvent rester sans rien faire; il faut qu'ils se grattent la tête, qu'ils se curent les dents, qu'ils gesticulent des mains, qu'ils brandissent leur couteau,

nonnullam insaniae speciem habet. Auscultandis aliorum sermonibus fallendum est hoc tædii, si non datur opportunitas loquendi.

Incivile est, cogitandum in mensa accumbere. Quosdam autem videas adeo stupentes, ut nec audiant quid ab aliis dicatur, nec se comedere sentiant : et si nominatim appelles, velut e somno excitati videantur. Adeo totus animus est in patinis.

Inurbanum est, oculis circumactis observare quid quisque comedat : nec decet in quemquam convivarum diutius intentos habere oculos : inurbanum etiam, transversim hircus intueri, qui in eodem accumbunt latere : inurbanissimum re-torto in tergum capite contemplari quid rerum geratur in altera mensa.

Effutire si quid liberius inter pocula

qu'ils toussent, qu'ils reniflent, qu'ils crachent. Tout cela procède d'un embarras niais et donne l'air d'une espèce de fou. Il faut passer le temps à écouter ce que disent les autres, si l'on n'a pas l'occasion de prendre la parole.

Il est impoli de s'asseoir à table pour se livrer à ses réflexions. On en voit de si profondément concentrés en eux-mêmes, qu'ils n'entendent rien de ce que disent les autres et ne s'aperçoivent pas même qu'ils mangent ; si on les appelle par leur nom, ils semblent sortir d'un rêve. Toute leur attention est absorbée par les plats.

Il est impoli de tourner les yeux tout autour de soi pour observer ce que chacun mange ; il ne convient pas davantage de fixer obstinément un des convives ou de regarder son voisin du coin de l'œil ; il est tout à fait indélicat de tourner la tête en arrière par-dessus l'épaule pour voir ce qui se passe à une autre table.

Rapporter ce qui s'est dit ou fait d'un

dictum factumve sit, nulli decorum est, nedum puero.

Puer cum natu majoribus accumbens, nunquam loquatur nisi aut cogat necessitas, aut abs quoquam invitetur.

Lepide dictis modice arrideat : obscene dictis ne quando arrideat : sed nec frontem contrahat, si præcellit dignitate qui dixit : sed ita vultus habitum temperet, ut aut non audisse, aut certe non intellexisse videatur.

Mulieres ornat silentium, sed magis pueritiam. Quidam respondent priusquam orationem finierit qui compellat ; ita sæpe fit ut aliena respondens sit risui, detque veteri locum proverbio : ἔμας ἀπῆτοῦν. Docet hoc rex ille sapientissimus, stultitiæ tribuens respondere priusquam audias ; non audit autem, qui non intellexit. Si minus intellexit percontantem, paulisper obticescat, donec ille quod dixit, sponte repetat. Id si non facit, sed

peu libre à table, *inter pocula*, n'est bien-séant à personne, encore moins à un enfant.

L'enfant assis à table avec de plus âgés que lui ne doit parler que si la nécessité l'y force, ou si on l'y invite.

Qu'il sourie discrètement à une plaisanterie, mais qu'il se garde bien de sourire à un mot obscène, sans pourtant froncer le sourcil si celui qui a dit ce mot est d'un rang élevé. Il doit composer sa physionomie, de telle sorte qu'il paraisse n'avoir pas entendu ou certainement n'avoir pas compris.

Le silence est l'ornement des femmes et plus encore celui des enfants. Il y en a qui répondent avant que celui qui les interroge n'ait fini sa phrase. Aussi répondent-ils souvent tout de travers, ce qui fait rire et donne lieu de citer le vieux proverbe : *je te demandais ta faux* (1). Le roi très-sage nous le con-

(1) Ce vieux proverbe Grec, ἄμας ἀπῆτοῦν, *falces petebam*, est cité par Suidas. Il lui donne

responsum urget, blande veniam præfatus puer, oret ut quod dixerat dicat de-nuo. Intellecta percontatione, paululum interponat moræ : deinde tum paucis respondeat, tum jucunde.

In convivio nihil effutiendum quod offuscet hilaritatem : absentium famam ibi lædere, piaculum est. Nec cuiquam illic suus refricandus est dolor.

Vituperare quod appositum est, incivilitati datur, et ingratum est convivatori. Si de tuo præbetur convivium, ut

pour origine ce mot saugrenu d'un paysan à qui son voisin demandait une faux et qui répondit : Je n'ai pas de pioche.

ferme en disant que c'est folie de répondre avant d'avoir entendu : or celui-là n'a pas entendu qui n'a pas compris. Si l'on n'a pas bien compris la demande, il faut rester quelque temps silencieux, jusqu'à ce que celui qui parle ait répété de lui-même ce qu'il a dit. Sinon, et s'il insiste pour avoir une réponse, que l'enfant s'excuse modestement et le prie de répéter ses paroles. La demande une fois bien saisie, qu'il réfléchisse un instant, puis réponde en aussi peu de mots et aussi agréablement que possible.

Il ne faut rien dire à table qui puisse troubler la gaieté ; mal parler des absents est une chose abominable. Il faut se garder aussi de rappeler à personne un sujet de tristesse.

Déprécier les mets qu'on apporte est une incivilité fort désagréable à celui qui a invité au repas. Si c'est à tes frais qu'il se donne, tu peux t'excuser de sa médiocrité ; vanter sa magnificence et proclamer ce qu'il coûte, c'est le plus mauvais

excusare tenuitatem apparatus, urbanum : ita laudare, aut commemorare quanti constiterit, insuave profecto condimentum est accumbentibus.

Denique si quid a quoquam in convivio fit rusticius per imperitiam, civiliter dissimulandum potius quam irridendum. Decet computationem libertas.

Turpe est sub dium, ut ait Flaccus, raperi, si quid cui super cœnam excidit incogitantius. Quod ibi fit diciturve, vino inscribendum, ne audias : μισῶ μνημονα συμπότην.

Si convivium erit quam pro puerili ætate prolixius, et ad luxum tendere videbitur : simul atque senseris naturæ factum satis, aut clam, aut veniam precatus, te subducito.

Qui puerilem ætatem adigunt ad inediam, meâ quidem sententia insaniunt : neque multo minus ii qui pueros immo-

assaisonnement que tu puisses offrir à tes convives.

Enfin, si quelqu'un, par ignorance, commet une maladresse, il est mieux de ne pas le remarquer que d'en rire. *Qu'à table au moins on ait ses coudées franches.*

Il est honteux d'aller crier partout, comme dit Horace, ce que tel ou tel a laissé échapper dans un repas, sans trop de réflexion. Ce qu'il y a été fait ou dit doit passer avec le vin, de peur qu'on ne se fasse appliquer le dicton : *je hais le convive qui a de la mémoire.*

Si le repas se prolonge plus qu'il ne convient à un enfant et semble dégénérer en profusion, dès que tu auras satisfait ton appétit, retire-toi sans être vu, ou après en avoir demandé la permission.

Ceux qui privent de nourriture les enfants sont, à mon avis, des insensés, et ceux qui les bourrent immodérément de

dico cibo diffarciunt. Nam ut illud debilitat teneri corpusculi viriculas, ita hoc animi vim obruit. Moderatio tamen statim est discenda. Citra plenam saturitatem reficiendum est puerile corpus, magisque crebro quam copiose. Quidam se saturos nesciunt, nisi dum ita distentus est ventriculus, ut in periculum veniant ne dirumpatur, aut ne per vomitum rejiciat onus.

Oderunt liberos, qui illos etiamnum teneros cœnis in multam noctem productis perpetuo sinunt assidere. Ergo si surgendum erit a prolixiore convivio, quadram tuam cum reliquiis tollito, ac salutato qui videtur inter convivas honoratissimus, mox et aliis simul, discedito, sed mox rediturus, ne videare lusus aut alterius parum honestæ rei gratia te subduxisse. Reversus, ministrato si quid opus erit, aut reverenter mensæ assistito, si quis quid jubeat expectans.

victuailles ne sont pas plus sages. Car si les longs festins délabrent les forces naissantes du corps, ils engourdissent aussi la vigueur intellectuelle. La tempérance doit s'apprendre de bonne heure. Que l'enfant ne satisfasse pas son appétit jusqu'à complète satiété; il lui vaut mieux de manger souvent que copieusement. Quelques-uns ne se sentent pas rassasiés, tant que leur ventre distendu ne se gonfle de telle sorte qu'il ne soit en danger de crever, ou de rejeter par un vomissement ce qui le surcharge.

Ceux-là détestent leurs enfants qui leur permettent, à un âge si tendre, d'assister à des soupers prolongés jusque bien avant dans la nuit. S'il te faut donc quitter un repas qui dure trop longtemps, enlève ton assiette avec tes restes et, après avoir salué le plus considérable des convives, puis successivement tous les autres, éloigne-toi, mais pour revenir bientôt, de peur qu'on ne croie que tu as été jouer ou faire pis. Dès que tu seras revenu, mets-toi à servir à

*Si quid apponis aut submoves, vide ne
cui vestem jure perfundas.*

*Candelam emuncturus, prius illam e
mensa tollito : quodque emunctum est,
protinus aut arenæ immergito, aut solea
proterito, ne quid ingrati nidoris offendat
nares.*

*Si quid porrigis infundisve, læva id
facias caveto.*

*Jussus agere gratias, compone gestus,
paratum te significans, donec silentibus
convivis dicendi tempus adfuerit. Inte-
rim vultu ad convivio præidentem re-
verenter versus sit, et constanter.*



table, si l'on a besoin de quoi que ce soit, ou assieds-toi respectueusement en attendant qu'un convive demande quelque chose.

Si tu apportes ou remportes un plat, prends bien garde de répandre de la sauce sur les habits des convives.

Si tu mouches la chandelle, commence par l'enlever de dessus la table et jette aussitôt la mouchure dans les cendres ou écrase-la par terre avec le pied, pour ne blesser le nez de personne par une odeur infecte.

En posant un plat comme en versant à boire, ne te sers jamais de la main gauche.

Si l'on te commande de dire les grâces, compose ton maintien, pour montrer que tu es tout prêt, et attends, avant de commencer, que les convives fassent silence. Pendant ce temps-là et constamment, aie le visage respectueusement tourné vers celui qui préside le repas.



CAPUT V

DE CONGRESSIBUS

SI quis occurrerit in via vel senio venerandus, vel religione reverendus, vel dignitate gravis, vel alioqui dignus honore, meminerit puer de via decedere, reverenter aperire caput, nonnihil etiam flexis poplitibus. Ne vero sic cogitet : Quid mihi cum ignoto? quid cum nihil unquam bene de me merito? Non hic honos tribuitur homini, non meritis, sed Deo. Sic Deus jussit per Salomonem, qui jussit assurgere cano : sic per Paulum presbyteris duplicatum honorem præcipit exhibere : in summa omnibus præstare honorem quibus debetur honos, complectens etiam ethnicum magistratum, et si Turca (quod absit) nobis imperet, peccaturi simus, si honorem magis-

CHAPITRE V

DES RENCONTRES

LORSQU'UN enfant rencontre sur son chemin quelque personnage respectable par son âge, vénérable par ses fonctions de prêtre, considérable par son rang ou honorable à quelque titre, il doit s'écarter, se découvrir la tête et même fléchir légèrement les genoux. Qu'il n'aille pas se dire : « Que m'importe un inconnu ? Qu'ai-je à faire avec un homme qui ne m'est rien ? » Ce n'est pas à un homme, ce n'est pas à un mérite quelconque que l'on accorde cette marque de respect, c'est à Dieu. Dieu l'a ordonné par la bouche de Salomon, qui dit : Lève-toi devant un vieillard ; il l'a ordonné par la bouche de Paul, qui commande de rendre doublement honneur aux prêtres et,

tratui debitum illi negemus. De parentibus interim nihil dico, quibus secundum Deum primus debetur honos. Nec minor præceptoribus, qui mentes hominum quodammodo, dum formant, generant. Jam et inter æquales illud Pauli locum habere debet: Honore invicem prævenientes. Qui parem aut inferiorem honore prævenit, non ideo fit ipse minor, sed civilior, et ob id honoratior.

Cum majoribus reverenter loquendum et paucis: cum æqualibus amanter et comiter. Inter loquendum, pileum læva teneat, dextra leviter admota umbilico aut quod decentius habetur, pileum utraque manu juncta suspensum pollicibus eminentibus, tegat pubis locum. Librum

en somme, de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû. Il comprend dans le nombre même les magistratures païennes, et si le Grand Turc (ce qu'à Dieu ne plaise) devenait notre maître, ce serait pécher que de lui refuser le respect dû aux fonctions publiques. Je ne dis rien ici des parents, à qui, après Dieu, on doit la plus grande vénération ; je ne parle pas non plus des précepteurs, qui, en développant l'intelligence, enfantent en quelque sorte. Entre égaux, il faut se souvenir de ce mot de Paul : *En fait de déférence, prévenez-vous mutuellement.* Celui qui prévient le salut de son égal ou de son inférieur, loin de s'abaisser, se montre plus affable et par cela même plus digne d'être honoré.

Avec ses aînés, il faut parler respectueusement et en peu de mots ; avec ceux de son âge, affectueusement et de bonne grâce. En parlant, on tient son chapeau de la main gauche, la droite posée légèrement vers le nombril ; il est plus convenable encore de tenir son chapeau

aut galerum sub axilla tenere, rusticius habetur. Pudor adsit, sed qui decoret, non qui reddat attonitum.

Oculi spectent eum cui loqueris, sed placidi, simplicesque, nihil procax improbumve præ se ferentes. Oculos in terram dejicere, quod faciunt catoblepæ, malæ conscientiae suspicionem habet. Transversum tueri, videtur aversantis.

Vultum huc illuc volvere, levitatis argumentum est. Indecorum est, interim vultum in varios mutare habitus, ut nunc corrugetur. nasus, nunc contrahatur frons, nunc attollatur supercilium, nunc distorqueantur labra, nunc diducatur os, nunc prematur : hæc animum arguunt Protei similem.

suspendu des deux mains, les pouces en-dessus, de façon à cacher la place de l'aine. Serrer un livre ou son bonnet sous l'aisselle passe pour être d'un enfant mal élevé. Une timidité modeste sied bien : celle qui colore agréablement le visage, non celle qui rend tout hébété.

Que les regards soient tournés vers la personne à qui on parle, mais des regards calmes, francs, ne dénotant ni effronterie ni méchanceté. Fixer ses yeux à terre, comme fait le *catoblépas* (1), laisse soupçonner une mauvaise conscience ; regarder quelqu'un de travers, c'est lui montrer de l'aversion.

Virer la tête de côté et d'autre est une preuve de légèreté. Il est indécent de faire prendre à sa physionomie toutes

(1) Le *Catoblépas* est, d'après Pline (*Hist. nat.*, VIII, chap. xxii), un taureau d'Afrique dont la tête contient une si grande quantité de poison, qu'il est obligé de la pencher constamment vers le sol ; heureusement pour ceux qu'il rencontre, car un seul de ses regards tuerait un homme. Élien en dit à peu près autant (*Hist. animalium*, livre VII). Ce terrible animal n'a jamais existé que dans la vive imagination des Anciens.

Indecorum et illud, concusso capite jactare comam, sine causa tussire, screare, quemadmodum et manu scabere caput, scalpere aures, emungere nasum, demulcere faciem, quod est veluti pudorem abstergentis, suffricare occipitium, humeros adducere, quod in nonnullis videmus Italis. Rotato capite negare, aut reducto accersere, et (ne persequar omnia) gestibus ac nutibus loqui, ut virum interdum deceat, puerum minus decet.

Illiberale est, jactare brachia, gesticulari digitis, vacillare pedibus, breviter non lingua sed toto corpore loqui, quod turturum esse fertur, aut motacillarum,

sortes d'aspects, comme de se plisser le nez, de se rider le front, de relever les sourcils, de se tordre les lèvres, d'ouvrir brusquement, puis de fermer la bouche; toutes ces grimaces indiquent un esprit aussi inconstant que Protée.

Il est encore indécent de relever ses cheveux en secouant la tête, de tousser, de cracher sans cause, de se gratter la tête, de se curer les oreilles, de se moucher le nez avec la main, de se la passer sur la figure, comme si l'on voulait essuyer sa rougeur, de se frotter l'occiput, de hausser les épaules, ce qui est une habitude assez familière aux Italiens. Dire non en faisant tourner sa tête ou appeler quelqu'un en la ramenant en arrière, et (pour ne pas tout spécifier) parler par gestes et par signes, convient à peine à un homme fait et pas du tout à un enfant.

Il ne sied pas à un enfant bien élevé d'agiter les bras, de gesticuler des doigts, de branler des pieds, bref, de parler moins avec sa langue qu'avec tout son

nec multum abhorrens a picarum moribus.

Vox sit mollis ac sedata, non clamosa, quod est agricolarum : nec tam pressa, ut ad aures ejus cui loqueris non perveniat.

Sermo sit non præceps, et mentem præcurrens, sed lentus et explanatus. Hoc etiam naturalem battarismum aut hæsitantiam si non in totum tollit, certe magna ex parte mitigat, quum præcipitatus sermo multis vitium conciliet, quod non dederat natura.

Inter colloquendum subinde titulum honorificum ejus quem appellas, repetere, civilitatis est. Patris ac matris vocabulo nihil honorificentius, nihil dulcius. Fratris sororisve nomine nihil amabilius. Si te fugiunt tituli peculiare, omnes eruditi sint tibi præceptores observandi, omnes sacerdotes ac monachi, reverendi patres : omnes æquales, fratres et amici :

corps; c'est ce que l'on dit des tourterelles, des hochequeues, et les pies aussi ont cette habitude.

Que la voix de l'enfant soit douce et posée; non pas forte, comme celle des paysans, ni si faible qu'elle ne parvienne pas aux oreilles.

La parole ne doit pas être précipitée et lancée avant toute réflexion; elle doit être calme et distincte. Cette façon de parler corrige même ou atténue en grande partie, si elle ne les fait disparaître tout à fait, le bégaiement et l'hésitation; une parole rapide, au contraire, procure souvent des défauts que la nature n'avait pas donnés.

En parlant, il est poli de rappeler de temps à autre les titres honorifiques de la personne à laquelle on s'adresse. Aucun titre n'est plus honorifique ni plus doux que les noms de père et de mère; plus aimable que les noms de frère et de sœur. Si tu ignores les titres particuliers de ceux à qui tu parles, souviens-toi que tous les professeurs doivent être

breviter omnes ignoti, domini : ignotæ, dominæ.

Ex ore pueri turpiter auditur jusjurandum, sive jocus sit sive res seria. Quid enim turpius eo more, quo apud nationes quasdam ad tertium quodque verbum dejerant etiam puellæ, per panem, per vinum, per candelam, per quid non ?

Obscœnis dictis nec linguam præbeat ingenuus puer, nec aures accommodet. Denique quicquid inhoneste nudatur oculis hominum, indecenter ingeritur auribus. Si res exigat ut aliquod membrum pudendum nominetur, circuitione verecunda rem notet. Rursus si quid incidit quod auditori nauseam ciere possit, velut si quis narret vomitum, aut latrinam, aut oletum, præfetur honorem auribus.

traités de savants, les prêtres et les moines de révérends pères, tes camarades de frères et d'amis ; tous ceux ou toutes celles que tu ne connais pas de seigneurs et de dames.

Dans la bouche d'un enfant, un jurement paraît toujours déshonnête, qu'on le prononce par manière de plaisanterie ou sérieusement. Qu'y a-t-il de plus vilain que cette coutume, en vigueur dans plusieurs pays, qui fait que même des jeunes filles ne peuvent dire trois mots sans jurer par le pain, par le vin, par la chandelle, par quoi encore ?

Un enfant bien né ne doit jamais salir sa langue de paroles obscènes ni leur prêter l'oreille. Les noms des choses qui souillent le regard souillent la bouche. S'il est absolument besoin de désigner quelque une des parties honteuses, qu'il emploie une périphrase honnête. S'il est forcé de parler d'une chose qui pourrait provoquer le dégoût, par exemple de vomissements, de latrines ou d'excréments quelconques, il doit s'excuser auparavant.

Si quid refellendum erit, cave dicat : Haud vera prædicas, præsertim si loquatur grandiori natu : sed præfatus pacem, dicat : Mihi secus narratum est a tali.

Puer ingenuus cum nemine contentionem suscipiat, ne cum æqualibus quidem ; sed cedat potius victoriam si res ad iurgium veniat ; aut arbitrum provocet. Ne cui se præferat, ne sua jactet, ne cujusquam institutum reprehendat, aut ullius nationis ingenium moresve sugillet, ne quid arcani creditum evulget, ne novos spargat rumores, ne cuius obtrectet famæ, ne cui probro det vitium natura insitum. Id enim non solum contumeliosum est et inhumanum, sed etiam stultum : veluti si quis luscum appellat luscum, aut loripedem loripedem, aut strabum strabum, aut nothum nothum. His rationibus fiet, ut sine invidia laudem inveniatur, et amicos paret.

S'il y a lieu de donner un démenti, prends garde de dire : ce n'est pas vrai ; surtout si tu parles à quelqu'un de plus âgé que toi ; mais, après t'être excusé, dis : cela m'a été raconté autrement par un tel.

Un enfant bien né ne doit se disputer avec personne, pas même avec ses camarades ; qu'il cède plutôt, si la chose paraît tourner en querelle, ou qu'il s'en rapporte au jugement d'un tiers. Qu'il prenne garde d'afficher de la supériorité, de tirer vanité de lui-même, de reprendre la manière d'être des autres, de se moquer des coutumes et des mœurs étrangères, de divulguer ce qui lui a été confié sous le secret, de répandre des nouvelles extraordinaires, de blesser la réputation de personne, de reprocher à qui que ce soit une infirmité. C'est non-seulement un outrage et une cruauté, mais une sottise que d'appeler borgne un borgne, boiteux un boiteux, louche un louche et bâtard un bâtard. En suivant ces conseils, un enfant mérite l'é-

Interpellare loquentem antequam fabulam absolverit, inurbanum est.

Cum nemine simultatem suscipiat, comitatem exhibeat omnibus, perpaucos tamen ad interiorem familiaritatem recipiat eosque cum delectu. Ne cui tamen credat quod tacitum velit. Ridiculum enim est ab alio silentii fidem expectare, quam ipse tibi non præstes. Nullus est adeo linguæ continentis, ut non habeat aliquem in quem transfundat arcanum. Tutissimum autem est nihil admittere cujus te pudeat, si proferatur.

Alienarum rerum ne fueris curiosus, et si quid forte conspexeris audierisve, fac quod scis nescias.

Litteras tibi non oblatas limis intueri, parum civile est.

Si fors te præsentem scrinium suum a-

loge, sans faire de jaloux, et s'acquiert des amitiés.

Il est impoli d'interrompre quelqu'un avant qu'il ait achevé son propos.

Un enfant doit n'avoir de querelle avec personne, se montrer de bon accueil à tous, ne recevoir cependant qu'un petit nombre de camarades dans sa familiarité la plus intime, et ceux-là les choisir avec soin. Qu'il ne confie à personne ce qu'il veut tenir caché. *Il est ridicule, en effet, d'attendre des autres une discrétion que tu n'as pas toi-même.* Nul ne retient si bien sa langue qu'il n'ait un ami à qui il dévoilera le secret. Il est donc plus sûr d'éviter toute confiance dont tu aurais à rougir si elle était divulguée.

Ne sois pas curieux des secrets des autres ; si tes yeux ou tes oreilles en surprennent quelqu'un, tâche d'ignorer ce que tu as appris.

Il est peu civil de lire du coin de l'œil une lettre qui ne t'est pas adressée.

Si par hasard on vient à ouvrir un pu-

perit aliquis, subducito te. Nam inurbanum est, inspicere : contrectare aliquid inurbanus.

Item si senseris inter aliquos secretius oriri colloquium, submove te dissimulanter, et in ejusmodi colloquium ne temet ingeras non accitus.



pitre en ta présence, retire-toi. Il est impoli de regarder attentivement, plus impoli encore de toucher quelque chose.

De même, si tu t'aperçois qu'un entretien prend une tournure confidentielle, éloigne-toi discrètement et ne reviens te mêler à la conversation que si l'on t'y invite.



CAPUT VI

DE LUSU

I^N lusibus liberalibus adsit alacritas, absit pervicacia rixarum parens, absit dolus ac mendacium. Nam ab his rudimentis proficitur ad majores injurias. Pulchrius vincit qui cedit contentioni, quam qui palmam obtinet. Arbitris ne reclamita. Si cum imperitioribus certamen est, possisque semper vincere, nonnumquam te vinci patere, quo ludus sit alacrior. Si cum inferioribus luditur, ibi te superiorem esse nescias. Animi causa ludendum est, non lucri gratia. Aiunt puerorum indolem nusquam magis apparere, quam in lusu. Si cui ad dolos, ad mendacium, ad rixam, ad iram, ad violentiam, ad arrogantiam propensius ingenium, hic emicat naturæ vitium.

CHAPITRE VI

DU JEU

DANS les jeux honnêtes, montre de la bonne humeur, non cette pétulance qui amène des querelles; jamais de tricheries ni de mensonges. Car si l'on commence par ces petites infamies, on commettra plus tard de plus graves injustices. *Celui qui cède de bon gré triomphe mieux que celui qui a le dernier mot dans une querelle.* Ne proteste jamais contre la décision d'un tiers appelé comme arbitre. Si tu joues avec de moins habiles que toi et que tu puisses toujours être le plus fort, laisse-toi gagner quelquefois, pour rendre la partie plus amusante; en jouant avec des inférieurs, ignore toi-même que tu es d'un rang plus élevé. C'est pour le plai-

*Proinde puer ingenuus non minus in ludo
quam in convivio sui similis sit.*



•
sir qu'il faut jouer, non pour le gain. On dit que le caractère des enfants ne se découvre nulle part aussi bien qu'au jeu. Celui qui est enclin à tricher, à mentir, à se battre, qui est porté à la violence, à la colère, à l'orgueil, y manifeste clairement ces vices de sa nature. En résumé, un enfant doit avoir la même retenue au jeu qu'à table.



CAPUT VII

DE CUBICULO

IN cubiculo laudatur silentium, et verecundia. Certe clamor et garrulitas indecora est multo magis in lecto. Sive quum exuis te, sive cum surgis, memor verecundiæ, cave ne quid nudes aliorum oculis, quod mos et natura tectum esse voluit. Si cum sodali lectum habeas communem, quietus jaceto, neque corporis jactatione vel te ipsum nudes, vel sodali detractis palliis sis molestus. Priusquam reclines corpus in cervical, frontem et pectus signa crucis imagine, brevi precatiuncula temet Christo commendans. Idem facito quum mane primum temet erigis, a precatiuncula diem auspicans. Non enim potes ab omine feliciore. Simul ac exoneraveris alvum, ne quid agas

CHAPITRE VII

DU COUCHER

Au coucher on recommande le silence et la décence. Le tapage et le bavardage sont certainement encore plus répréhensibles au lit que partout ailleurs. Que tu te déshabilles ou que tu te lèves, sois pudique; aie soin de ne pas montrer aux yeux des autres ce que l'usage et l'instinct commandent de cacher. Si tu partages un lit commun avec un camarade, ne te découvre pas, en t'agitant sans cesse, et n'incommode pas ton compagnon en tirant à toi les couvertures. Avant de poser la tête sur l'oreiller, fais le signe de la croix sur ton front et sur ta poitrine, recommande-toi au Christ par une courte prière. Fais de même le matin, aussitôt ton lever; inaugure le

nisi prius lota facie manibusque, et ore proluto.

Quibus contigit bene nasci, his turpe est generi suo non respondere moribus.

Quos fortuna voluit esse plebeios, humiles, aut etiam rurestres, his impensius etiam adnitendum est, ut quod sors invidit, morum elegantia pensent. Nemo sibi parentes aut patriam eligere potest, at ingenium moresque sibi quisque potest fingere.

Colophonis vice addam præceptiunculam, quæ mihi videtur propemodum primo digna loco. Maxima civilitatis pars est, quum nusquam delinquas, aliorum delictis facile ignoscere : nec ideo sodalem minus habere charum, si quos habet mores inconditiores. Sunt enim qui morum ruditatem aliis compensent doti-

jour par une prière. Tu ne peux le commencer sous de plus favorables auspices. Dès que tu te seras soulagé le ventre, ne fais rien avant de t'être lavé à grande eau le visage, les mains et la bouche.

Il est honteux pour ceux qui sont de haute naissance de ne pas avoir des mœurs correspondant à leur noble extraction.

Ceux dont la fortune a fait des plébéiens, des gens d'humble condition, des paysans même, doivent s'efforcer d'autant de compenser par de bonnes manières les avantages que leur a refusés le hasard. Personne ne choisit son pays ni son père : tout le monde peut acquérir des qualités et des mœurs.

Pour en finir (1), j'ajouterai un der-

(1) *Colophonis vice*. Dans les contingents de l'armée Grecque, Colophon fournissait d'ordinaire une excellente cavalerie qu'on tenait en réserve pour la faire charger au moment décisif. Les généraux Grecs disaient : *faites donner Colophon*, dans les circonstances où Napoléon aurait dit : *Allons! faites donner la garde!* De là ce proverbe, *Agere Colophonem*, resté dans le langage courant, avec le sens de : pour en finir.

bus; neque hæc ita præcipiuntur, quasi sine his nemo bonus esse possit. Quod si sodalis per inscitiam peccet, in eo sane quod alicujus videtur momenti, solum ac blande monere civilitatis est.



nier précepte qui me paraît tout à fait digne de figurer au premier rang. La règle la plus importante de la civilité est, si irréprochable que l'on soit, d'excuser facilement les infractions des autres, de ne pas moins chérir un camarade qui manquerait de soin et de tenue. Beaucoup de gens compensent la rudesse de leurs manières par d'autres qualités, et ces règles que nous venons de transcrire ne sont pas de si étroite observance qu'on ne puisse sans elles être un honnête homme. Si un de tes amis pèche contre elles par ignorance, dans le cas où cela en vaudrait la peine, il est poli de le prendre à l'écart et de l'avertir doucement.



CONCLUSIO OPERIS

Hoc quicquid est muneris, fili charissime, universo puerorum sodalitia per te donatum esse volui : quo statim hoc congiario simul et commilitonum tuorum animos tibi concilies, et illis liberalium artium ac morum studia commendes. Præclaram indolem tuam J E S U benignitas servare dignetur, semperque in melius provehere. Datum apud Friburgum Brisgoiæ, Mense Martio, Anno M. D. XXX.



CONCLUSION

Si ce petit ouvrage peut être de quelque utilité, mon très-cher fils, je désire qu'il soit offert par toi à tous les enfants de ton âge. Par cette libéralité, tu te concilieras aussitôt l'amitié de tes jeunes compagnons d'études, en même temps que tu leur recommanderas l'application aux belles-lettres et aux bonnes mœurs. Que la bonté de Jésus daigne te conserver tes heureuses dispositions et, s'il se peut, les accroître encore. Écrit à Fribourg en Brisgau, au mois de Mars, l'an M.D.XXX.





TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
NOTICE sur les Livres de Civilité depuis le XVI siècle.	v
LA CIVILITÉ PUÉRILE d'Érasme.	1
Préambule.	3
CHAPITRE I. — De la décence et de l'indécence du maintien.	11
CHAPITRE II. — Du vêtement.	43
CHAPITRE III. — De la manière de se comporter dans une église.	51
CHAPITRE IV. — Des repas.	59
CHAPITRE V. — Des rencontres.	95
CHAPITRE VI. — Du jeu.	113
CHAPITRE VII. — Du coucher.	117
Conclusion.	123



Imprimé

Par C. MOTTEZKOZ

Typographe à Paris

Pour Isidore LEBLANC

Libraire à Paris

60616032

① — ERASMUS

LA
Civilité puérile

PAR
ÉRASME DE ROTTERDAM

Traduction nouvelle, texte Latin en regard

Précédée d'une Notice

Sur les Livres de Civilité

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE

PAR ALCIDE BONNEAU



PARIS

Isidore LISEUX, Éditeur

Rue Bonaparte, n^o 2

1877

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
1207 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
U.S.A.



PETITE COLLECTION ELLEVIRIENNE

- | | |
|---|---|
| <p>SINISTRARI (Le R.P.). De la <i>Démonialité</i> et des animaux Incubes et Succubes; 5 fr.</p> <p>GESNER (J.-M.). <i>Socrate et l'Amour Grec</i> (Socrates sanctus Παιδραγωγός); 3 fr. 50</p> <p>ARISTENET (<i>Epistres amoureuses d'</i>), tournées de Grec en François par CYRE FOUCAULT. 5 fr.</p> <p>ULRICH DE HUTTEN. <i>Julius</i>. 3 fr. 50</p> <p>ULRICH DE HUTTEN. <i>Arminius</i>. 2 fr.</p> <p>LUTHER. <i>La Conférence entre Luther et le Diable</i>. 4 fr.</p> <p>THÉODORE DE BEZE. <i>Épître de Passavant</i>. 3 fr. 50</p> <p>PASSEVENT PARISIEN: De la vie de ceux qui sont allés demeurer à Genève (1556). 3 fr. 50</p> <p>LES ECCLÉSIASTIQUES DE FRANCE. 2 fr.</p> <p>LA MOTHE LE VAYER. <i>Hexaméron rustique</i>. Ep.</p> | <p>REMONSTRANCE AUX FRANÇOIS (1576). 1 fr.</p> <p>LA MOTHE LE VAYER. <i>Soliloques sceptiques</i>. 2 fr. 50</p> <p>POGGE. <i>Les Bains de Bado au xv^e siècle</i>. 2 fr.</p> <p>POGGE. <i>Un Vieillard doit-il se marier ?</i> 3 fr.</p> <p>HENRI ESTIENNE. <i>La Foire de Francfort</i>. 4 fr.</p> <p>JOACHIM DU BELLAY. <i>Divers Jeux rustiques</i>. 3 fr. 50</p> <p>JOACHIM DU BELLAY. <i>Les Regrets</i>. 3 fr. 50</p> <p>VIVANT DENON. <i>Point de lendemain</i>. 4 fr.</p> <p>GABRIEL NAUDÉ. <i>Advis pour dresser une Bibliothèque</i>. 4 fr.</p> <p>LES INTRIGUES DE MOLIERE et celles de sa Femme. <i>Épuisé.</i></p> <p>GRIMAREST. <i>La Vie de M. de Molière</i>. 5 fr.</p> <p>MOLIERE jugé par ses Contemporains. 4 fr.</p> <p>L'Abbé FAVRE. <i>Histoire de Jean-Font-pris</i>. 3 fr.</p> |
|---|---|

Format in-18 Jésus :

- AVRIL**, *Poésies*, par ALEXANDRE PIEDAGNEL, frontispice de GIACOMELLI, gravé à l'eau-forte par LALAUZE. 5 fr.

Format in-8° :

- DE LA DÉMONIALITÉ** et des animaux Incubes et Succubes, par le R. P. SINISTRARI. Paris, 1875 (première édition). *Épuisé.*
- LES POINTS OBSCURS DE LA VIE DE MOLIERE**, par JULES LOISELEUR. 12 fr.
- LES INTRIGUES DE MOLIERE** et celles de sa femme, ou *La Fameuse Comédienne*, avec Préface et Notes, par Ch.-L. LIVET. 12 fr.

Paris, imp. MOTTEBOZ, rue du Dragon, 31.



3050456238

**TAYLOR INSTITUTION LIBRARY
OXFORD OX1 3NA**

*PLEASE RETURN BY THE LAST DATE STAMPED
Unless recalled earlier*

19 SEP 2005

